

Lettre aux Communautés

# LAC

## Chemin faisant : la synodalité

---

De Paul à Luc, une relecture  
de la crise d'Antioche

L'Amazonie mérite-t-elle  
un synode ?

« L'église n'est pas  
une démocratie »

# Lettre aux Communautés

# LAC

La *Lettre aux Communautés*, revue bimestrielle de la Communauté Mission de France, est un lieu d'échanges et de communication entre les équipes et tous ceux, laïcs, prêtres, diacres, religieux et religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Église, en France et en d'autres pays.

Elle porte une attention particulière aux diverses mutations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Église à Église en sorte que l'Évangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origines diverses: témoignages personnels, travaux d'équipe ou de groupe, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté de confrontation loyale avec les situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi.

Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer que la foi au Christ donne sens à l'avenir de l'homme. ■



# Sommaire

- 5 |** **ÉDITORIAL**  
Chemin faisant : la synodalité  
Nicolas Renard
- 8 |** Un exemple de « synodalité »  
Odile Flichy
- 15 |** Généalogie d'un refus  
et de sa contestation  
Denis Pelletier
- 23 |** La synodalité  
dans l'enseignement  
du pape François  
Alphonse Borrás
- 31 |** Au Mans, les raisons  
d'un deuxième synode  
diocésain en France  
Georges Gilson
- 39 |** À Poitiers, de synode  
en synode  
Éric Boone
- 48 |** Synode de Créteil, une  
dynamique missionnaire  
Jean-Christophe Brelle
- 54 |** L'Amazonie mérite-t-elle  
un synode ?  
Luc Lalire
- 62 |** Faire route ensemble  
à la Mission de France  
Christophe Roucou
- 72 |** Une assemblée générale  
à la Mission de France  
Isabelle Salembier et Emmanuel Pasquier
- 78 |** L'écoute pour une  
confiance mutuelle  
Équipe de mission de  
Bussy-Saint Georges
- 83 |** La synodalité dans l'Église  
protestante unie de France  
Michel Bertrand
- 90 |** Ministères ordonnés et  
gouvernement dans l'Église  
Jean-Marie Ploux et Patrick Royannais
- 98 |** Femme dans  
une Église d'hommes  
Monique Baujard
- 103 |** **RÉSONANCES**  
Synodalité, gouvernance  
et innovation  
Jacques Leclerc du Sablon

# Éditorial

## Chemin faisant : la synodalité

Nicolas Renard

**N**otre société est traversée par une forte revendication démocratique. Même si, çà et là, des leaders charismatiques imposent un pouvoir autoritaire, on perçoit à l'échelle mondiale un désir général d'être associé à la vie démocratique et de participer aux responsabilités collectives. Au-delà du simple vote, il s'agit d'être partie prenante des décisions qui sont prises.

L'Église peut-elle traverser le siècle en s'abstrayant de ce contexte ? Peut-elle continuer à mettre en œuvre une organisation souvent perçue comme monarchique en accordant à des prêtres un pouvoir important du fait du caractère sacramental de leur ministère ?

La réponse est évidemment négative. Elle est négative parce que l'Église ne peut s'abstraire de la société à laquelle elle appartient. Mais elle l'est pour une raison plus profonde, d'ordre théologique : tous les chrétiens, quel que soit leur statut, sont appelés par le Christ à vivre le même sacerdoce de baptisés. L'Évangile n'offre pas un organigramme détaillant les modalités du pouvoir dans l'Église. Le Christ nous appelle tous, autant que nous sommes, à une même conversion et au même salut.

Comment cela se vit-il dans l'Église aujourd'hui ? C'est la question que veut explorer ce numéro de la *Lettre aux communautés*. Nous y

réfléchissons à la synodalité telle qu'elle peut être mise en œuvre à différents niveaux de l'institution, celui des évêques et de Rome mais aussi à l'échelle des diocèses ou encore dans la vie quotidienne des communautés. Comment les chrétiens peuvent-ils être associés à la vie de l'Église et aux décisions qu'elle prend ? Comment une pratique collective d'écoute peut-elle transformer le pouvoir dans l'Église ?

La synodalité, un souci contemporain ? Certes. Mais il ne faut pas oublier comment, aux origines de l'Église, les chrétiens se sont organisés pour trancher les différends qui ont pu se manifester. Nous

**ÉVOQUER LA SYNODALITÉ,  
CE N'EST PAS SEULEMENT  
PARLER DE POUVOIR AU  
SEIN DE L'INSTITUTION,  
C'EST RÉFLÉCHIR  
À LA MANIÈRE DE FAIRE  
ROUTE ENSEMBLE.**

verrons ainsi comment s'est réglée la crise d'Antioche. Une approche historique nous permettra ensuite de nous interroger sur la façon dont les décisions se sont prises au fil des siècles dans l'histoire de l'Église. L'Église,

une démocratie ? En écho à cette perspective historique, nous entendrons ce que dit aujourd'hui le pape François sur l'engagement collectif des chrétiens.

Nous prendrons ensuite le chemin de diocèses qui ont tenu des synodes, au Mans, à Poitiers, à Créteil et en Amazonie. Nous verrons comment ils se sont organisés et quelles ont été leurs priorités.

Évoquer la synodalité, ce n'est pas seulement parler de pouvoir au sein de l'institution, c'est réfléchir à la manière de faire route ensemble pour vivre la mission, d'élaborer une intelligence de la foi commune. C'est ainsi que la Communauté Mission de France comprend la synodalité par l'envoi en mission d'équipes composées de ministres

ordonnés et de laïcs, par l'organisation de la recherche commune, par la manière de tenir des assemblées générales, par le croisement entre le chemin fait avec d'autres dans la société et au sein d'une communauté chrétienne, comme dans une paroisse en Île-de-France.

Synodes diocésains, Mission de France, nous avons aussi à apprendre de l'Église protestante unifiée de France, collégiale depuis sa fondation et à tous les niveaux.

Ces différents témoignages peuvent dès lors nous amener à réfléchir sur les liens entre les ministères et le pouvoir dans l'Église. Comment articuler les ministères avec les différentes responsabilités nécessaires à la vie et à la mission de la communauté, au fonctionnement de la communauté ?

La galanterie et l'ordre des priorités eussent pu exiger que la place des femmes soit abordée au début de notre parcours. Mais en plaçant cet article à la fin du numéro, nous ne pourrions oublier tout le parcours qu'il nous reste à faire pour que les femmes trouvent leur juste place dans l'Église.

Le pape François va convoquer prochainement un synode des évêques à Rome sur cette thématique de la synodalité. Puisse ce numéro de la *Lettre aux communautés* apporter quelques témoignages et éléments de réflexion. ■



Prochain thème abordé :  
N° 309 La laïcité

# Un exemple de « synodalité »

Odile Flichy

**L**uca Castiglioni<sup>1</sup> écrit, à propos de la synodalité, qu'elle est comme « un rêve où chaque baptisé est reconnu comme un "sujet actif de l'évangélisation" (EG 109) et où la voix de chacun(e) est entendue dans le discernement prophétique de l'Église », dans lequel « l'apprentissage de l'art de l'écoute réciproque est crucial »<sup>2</sup>. Mais un tel « rêve » serait-il possible aujourd'hui sans la certitude que c'est à sa réalisation que l'Église œuvre depuis l'origine, fidèle en cela à sa vocation prophétique, reçue de l'Esprit du Ressuscité au jour de la Pentecôte ?

Luc, dans les *Actes des Apôtres*, en témoigne : divisée par un conflit interne, connu sous le nom de « crise d'Antioche », l'Église naissante a su mettre en œuvre cet « art de l'écoute réciproque » lors de l'Assemblée de Jérusalem (son premier « concile »). Pour lui, ce moment décisif de l'histoire de l'Église où s'est joué l'avenir du christianisme montre, de façon exemplaire, que c'est à la faveur d'une décision véritablement ecclésiale et dans la communion fraternelle retrouvée que l'Église a choisi d'accueillir en son sein les nations païennes.

---

1. Luca Castiglioni, *Filles et fils de Dieu. Égalité baptismale et différence sexuelle*, Paris, Cerf, 2020.

2. Luca Castiglioni, *op. cit.*, p. 622.

---

## À PROPOS DE L'AUTEURE

Odile Flichy est enseignante émérite au Centre Sèvres Paris - Facultés jésuites (exégèse du Nouveau

Testament). Sa thèse de doctorat porte sur *La figure de Paul dans les Actes des Apôtres* (Cerf 2007)

Mais son témoignage, essentiel pour la connaissance de cet événement majeur, ne peut être dissocié de celui de Paul en *Ga 2*, car c'est dans l'écart qui se joue entre l'évocation d'une expérience vécue, d'un côté, et le récit qui l'intègre à une relecture théologique plus large, de l'autre, que se perçoit la manière dont l'Église a su, par fidélité au Christ et à sa mission, affronter et surmonter une crise qui menaçait son identité propre.

Il est bon de revisiter ce double écho de la mémoire de l'Église pour y puiser les ressources spirituelles nécessaires à notre temps et... continuer à rêver d'une Église plus « synodale » !

## Paul et l'« incident d'Antioche »

Un grave différend se produit à Antioche quelque temps après la fameuse rencontre de Jérusalem entre Paul et « les personnes les plus considérées » dans l'Église, et la conclusion d'un accord sur la répartition des champs missionnaires reconnaissant à Pierre l'apostolat des « circoncis » et à Paul celui des païens (*Ga 2*, 7-9).

Quand Pierre arrive à Antioche, tout se passe d'abord très bien : les chrétiens, qu'ils soient d'origine juive ou païenne, partagent

PIERRE CHANGE ALORS  
D'ATTITUDE ET ROMPT  
LA COMMUNION, ENTRAÎNANT  
AVEC LUI BARNABÉ  
ET LES AUTRES JUIFS.

la même table. Leur communion est le signe du salut offert à tous par le Christ. Pierre se joint à ces repas, manifestant ainsi concrètement l'unité de l'Église. Mais, malgré les décisions prises à Jérusalem, des « gens envoyés par Jacques » arrivent à Antioche en déclarant que la séparation des tables voulue par la Loi doit être maintenue. Pierre change alors d'attitude et rompt la communion, entraînant avec lui Barnabé et les autres Juifs.

Pour Paul, c'est une atteinte flagrante à l'universalité du salut en Jésus-Christ et à la liberté des chrétiens devenus, par le Christ, des « fils adoptifs » de Dieu (*Ga 4*, 6). En termes virulents, il s'en prend publiquement à Pierre : « Si toi

qui es Juif, tu vis à la manière des païens et non à la juive, comment peux-tu contraindre les païens à se comporter en Juifs ? » Et de lui rappeler alors avec force que ce n'est pas la Loi qui permet à l'homme de devenir un juste devant Dieu mais la seule foi en Jésus-Christ (*Ga 2, 16*).

En soulignant ainsi le fondement théologique de sa position, comme pour justifier la violence de sa réaction à l'égard de Pierre, Paul entend avertir les Galates de la grave menace pour l'Église que représente la présence parmi eux d'un courant prônant le retour à l'observance des prescriptions de la Loi, ce qui revient à renier le Christ comme source unique de salut. Quand il s'agit de défendre l'Évangile, Paul ne ménage pas ses forces ni ne mâche ses mots ! Pour pouvoir surmonter la crise, il faut la regarder en face !

## La relecture théologique de la crise d'Antioche par Luc

Selon le récit des *Actes des Apôtres*, dès leur retour à Antioche au terme de leur premier voyage missionnaire, Paul et Barnabé réunissent sans tarder la communauté chrétienne pour lui exposer « tout ce que Dieu avait réalisé avec eux et surtout comment il avait ouvert aux païens la porte de la foi » (*Ac 14, 27*). À la lumière de ce qu'il vient de lire, le lecteur imagine facilement le contenu de leur récit : de l'élite sociale cultivée représentée par le premier magistrat de Chypre (*Ac 13, 1-12*) à la religiosité populaire de petites gens de Lystre en Lycaonie (*14, 8-20*), c'est à l'ensemble des nations païennes que l'Évangile a été annoncé.

Mais au sein de la communauté de Jérusalem, majoritairement judéo-chrétienne, les échos de ce voyage suscitent le trouble, voire l'inquiétude : « Comment – se demandent certains de ses membres – ces nouveaux chrétiens incirconcis pourraient-ils être sauvés s'ils n'observent pas la Loi de Moïse, précisément donnée par Dieu à son peuple pour le conduire au salut ? » De fait, ils soulèvent là une véritable question de fond. En effet, désormais mixte dans sa composition, l'Église doit se poser la question cruciale de l'accès au salut pour tous les hommes, juifs et non juifs. Elle doit, en l'occurrence, se prononcer sur le rôle de la Loi de Moïse dans l'accession au salut.

Quelques membres de l'Église de Jérusalem se rendent alors à Antioche et lancent un avertissement solennel à la communauté : « Si vous ne vous faites pas circoncire selon la règle de Moïse, vous ne pouvez pas être sauvés ». (Ac 15, 1) Le conflit qui en résulte et la décision prise par l'Église d'Antioche de faire appel à l'autorité des apôtres et des anciens de Jérusalem confirment qu'il s'agit d'un problème sérieux qui concerne l'ensemble de l'Église.

Envoyés en délégation à Jérusalem, Paul, Barnabé et quelques autres informent les apôtres et les anciens de « tout ce que Dieu avait réalisé avec eux »

(Ac 15, 4). Interviennent alors des chrétiens issus du mouvement des pharisiens qui se prononcent en faveur de l'exigence de la circoncision pour les chrétiens d'origine non juive. Le fait que l'ensemble des responsables de l'Église, apôtres et anciens, décide de se réunir pour examiner l'affaire confirme l'importance de ce qui est en jeu, et aussi l'urgence de résoudre une crise qui met en péril l'identité-même de l'Église.

La crise est bien là, et sérieuse ! D'emblée, la discussion devient vive et manifestement personne ne s'écoute ! Il faut l'intervention de Pierre pour que, grâce à l'autorité de sa parole, le silence se fasse dans l'assemblée et que, une fois exposés les arguments des uns et des autres, une décision puisse être prise. Pierre donne son avis à la lumière de ce que Dieu lui a révélé lors de sa rencontre avec le centurion Corneille : « C'est par la grâce du Seigneur Jésus, nous le croyons, que nous avons été sauvés, exactement comme eux ». (Ac 15, 11)

À la faveur du calme revenu, Paul et Barnabé peuvent raconter « tous les signes et prodiges que Dieu, par leur intermédiaire, avait accomplis chez

PIERRE DONNE SON AVIS  
À LA LUMIÈRE DE CE QUE  
DIEU LUI A RÉVÉLÉ LORS  
DE SA RENCONTRE AVEC  
LE CENTURION CORNEILLE :  
« C'EST PAR LA GRÂCE  
DU SEIGNEUR JÉSUS,  
NOUS LE CROYONS, QUE  
NOUS AVONS ÉTÉ SAUVÉS,  
EXACTEMENT COMME EUX ».

les païens ». Le lecteur en connaissant déjà le contenu, Luc ne le répète pas mais rapporte les paroles de Jacques, manifestement devenu le chef de la communauté de Jérusalem. Fondée dans l'Écriture, son intervention éclaire le débat et permet à chacune des parties de se sentir écoutée. Se prononçant en faveur de la position de l'Église d'Antioche représentée par Paul et Barnabé (Ac 15, 21), il rallie à ses vues l'ensemble de l'assemblée.

C'est avec « toute l'Église », unanimement, que les apôtres et les anciens décident de confier une lettre à une petite délégation chargée d'accompagner Paul et Barnabé jusqu'à Antioche et d'en communiquer le contenu de vive voix à la communauté. Désignée traditionnellement sous le nom de « décret apostolique », cette lettre, le plus ancien document officiel connu de l'Église, constitue un modèle exemplaire de gestion « conciliaire » des conflits en Église (Ac 15, 13-21). S'y trouvent successivement consignés :

- l'historique de la crise : ceux qui l'ont déclenchée sont venus à Antioche sans mandat des responsables de l'Église ;
- la procédure retenue, au terme d'une décision unanime : l'envoi de représentants légitimes, qualifiés par leur vie à la suite du Christ pour transmettre la réponse de l'Église ;
- la nature « inspirée » de la décision : « L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé... » ;
- l'énoncé des directives à suivre.

La joie manifestée par la communauté d'Antioche lors de la lecture de la lettre ainsi que les échanges fructueux avec les deux délégués de Jérusalem, Judas et Silas, signent la réception positive de ce document.

Une ère nouvelle s'ouvre ainsi pour l'Église dont l'identité désormais n'est plus liée au marqueur ethnique de la circoncision mais à la seule confession de foi en Jésus Messie ressuscité par Dieu, conformément aux Écritures. Le visage de l'Église universelle d'aujourd'hui s'enracine dans la décision de l'Assemblée de Jérusalem.

## Les enjeux de la crise d'Antioche pour l'Église d'aujourd'hui

Les points communs et les divergences entre les deux versions de ces mêmes événements ne manquent pas de frapper le lecteur. D'une part, il s'agit manifestement du même événement : Paul et Barnabé rencontrent, à Jérusalem, les responsables de l'Église parmi lesquels se trouvent Pierre et Jacques, et, devant le succès de la mission de Paul auprès des païens, il est décidé de ne pas les soumettre au régime de la Loi, sans pour autant en dispenser les judéo-chrétiens.

D'autre part, si la perspective propre à chacun des deux auteurs (une lettre d'avertissement aux Galates d'un côté, le récit de l'activité missionnaire de Paul, de l'autre) peut expliquer que certains détails sur le motif de cette rencontre ne concordent pas, il

est plus difficile en revanche de concilier le fait que pour Paul la rencontre a débouché sur la seule reconnaissance de sa mission auprès des chrétiens « incircconcis » – Pierre étant chargé des chrétiens « circoncis » – alors que pour Luc, c'est l'identité de l'Église du Christ, fondée

POUR LUC, C'EST  
L'IDENTITÉ DE L'ÉGLISE  
DU CHRIST, FONDÉE  
DANS LE SOUFFLE  
DE L'ESPRIT SAINT,  
ET LE VIVRE-ENSEMBLE  
DE TOUS QUI SONT AU  
CŒUR DE LA RENCONTRE.

dans le souffle de l'Esprit Saint, et le vivre-ensemble de tous qui sont au cœur de la rencontre. La promulgation du « décret », communiqué par le biais de la lettre apportée à Antioche, en est le sommet.

Une autre différence frappante est que Luc ne mentionne pas le conflit survenu à Antioche entre Paul et Pierre à propos des repas communs mais intègre, à la différence de Paul, la question des règles alimentaires à la discussion de Jérusalem. De ce fait, il met délibérément l'accent sur l'enjeu identitaire de ce moment crucial dans l'histoire naissante de l'Église et sur le rôle majeur des deux apôtres dans la décision de Jérusalem.

D'un point de vue historique, il est vraisemblable que la rencontre de Jérusalem n'a porté que sur la répartition des territoires, légitimant ainsi la mission de Paul auprès des païens sans envisager d'imposer à ces derniers d'observer la Loi. Mais, au sein de communautés « mixtes » comme celle d'Antioche, il ne

« VRAIMENT, LE CHEMIN  
DE LA SYNODALITÉ EST  
LE CHEMIN QUE DIEU  
ATTEND DE L'ÉGLISE AU  
TROISIÈME MILLÉNAIRE. »

devait pas aller de soi de partager la table de personnes considérées comme « impures ». Selon le récit de Luc, c'est à la lecture de la lettre informant les chrétiens d'Antioche de la décision de Jérusalem que

s'apaise le violent conflit qui les avait divisés et que revient la paix au sein de l'Église tout entière. Toutefois, comme en témoigne le revirement d'attitude de Pierre à Antioche, l'acceptation du décret de Jérusalem ne s'est certainement pas faite en un jour.

« Vraiment, le chemin de la synodalité est le chemin que Dieu attend de l'Église au troisième millénaire », a dit le pape François<sup>3</sup>. Ce chemin ne s'inscrit-il pas dans le prolongement de celui suivi par l'Église lors de la crise d'Antioche, celui qui suppose de faire place à l'écoute et au débat avant de décider, dans l'Esprit Saint, de s'ouvrir à la nouveauté de son temps et d'être ainsi le témoin crédible de l'universalité du message chrétien. ■

---

3. Synode des évêques sur la famille, 17 octobre 2015.

« L'ÉGLISE N'EST PAS UNE DÉMOCRATIE »

# Généalogie d'un refus et de sa contestation

Denis Pelletier

L'Église n'est pas une démocratie, la cause semble entendue. Elle est une monarchie élective à suffrage restreint, dont le chef est élu par un collège masculin de cardinaux nommés par ses prédécesseurs, assurant ainsi la « succession apostolique » censée remontée au Christ et à ses apôtres. Pourtant, les historiens ont montré le rôle de l'Église catholique romaine dans l'invention, sur la longue durée, de modalités collectives d'élection et de prise de décision qui sont devenues celles des démocraties modernes. Et il arrive à Rome de s'en réclamer pour souligner que le refus d'une ecclésiologie démocratique ne vaut pas condamnation de la démocratie. L'histoire est donc plus complexe qu'il n'y paraît.

## De la lutte contre l'hérésie aux paix de religion (IV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)

De l'Antiquité tardive à l'époque moderne, les controverses sur l'Église s'enracinent dans une pensée de l'hérésie, de sa dénonciation et de la lutte contre ses partisans. Dans l'histoire du christianisme, l'hérésie précède l'orthodoxie, au sens où elle est le revers indispensable à l'affirmation du dogme. Ainsi

---

### À PROPOS DE L'AUTEUR

Denis Pelletier, historien, membre du Groupe sociétés, religions, laïcités (GSRL, UMR 8582, EPHE-CNRS), est depuis 2005 directeur

d'études en « Histoire et sociologie du catholicisme contemporain » à l'École pratique des hautes études (qu'il a présidée de 2011 à 2013).

est-ce en dénonçant comme hérétiques les courants de pensée auxquels ils s'opposent que ceux qui sont majoritaires à un moment et en un lieu donnés affirment une orthodoxie dogmatique dont ils excluent leurs adversaires. Le dogme relève donc d'une décision collective qui suppose des procédures. Pendant trois siècles, du concile de Nicée au deuxième concile de Constantinople, on a « voté pour définir Dieu », selon l'expression de l'historien Ramsay McMullen, au nom d'une règle majoritaire et sur la base d'un corps

PENDANT TROIS SIÈCLES,  
ON A « VOTÉ POUR  
DÉFINIR DIEU » AU NOM  
D'UNE RÈGLE MAJORITAIRE  
ET SUR LA BASE D'UN  
CORPS ÉLECTORAL À LA  
CONSTITUTION VARIABLE  
ET DISPARATE.

électoral à la constitution variable et disparate.

Au Moyen Âge, cet héritage conciliaire s'est retrouvé investi dans le conflit qui opposa le pape à l'empereur et au roi de France, le pouvoir religieux au pouvoir politique, dans une

Europe où s'affirmait progressivement l'État moderne. Médecin italien marqué par la redécouverte d'Aristote, la lecture du philosophe arabe Averroès et celle de Thomas d'Aquin, Marsile de Padoue (vers 1275-vers 1342) compose en 1324, en compagnie du Français Jean de Jandun, un traité intitulé *Defensor pacis* qui est parfois considéré comme posant les prémisses d'une pensée moderne de la démocratie. Marsile considère que le peuple est une entité unique, qui parle d'une seule voix, à laquelle ne peut donc répondre qu'une seule autorité. Cette autorité, à la fois politique et spirituelle, ce doit être celle de l'empereur, et Marsile attaque très vivement le pouvoir du pape. Excommunié en 1326, il passe alors au service de l'empereur Louis de Bavière. La crise politique et morale qui affecte la papauté renforce ensuite la controverse qui atteint son apogée lors du Grand schisme d'Occident (1378-1417), période pendant laquelle deux papes s'affrontent, l'un à Rome, l'autre en Avignon, divisant l'Europe chrétienne en deux camps irréductibles.

La thèse du conciliarisme, qui renvoie à l'Église des origines pour affirmer la supériorité du concile sur le pape, vise à sortir de cette situation de crise.

Lors du concile de Constance, convoqué en 1414 pour mettre fin au schisme, elle est portée par un Ardennais, le théologien Jean Gerson (1363-1429). Chancelier de l'Université de Paris, représentant du roi de France au sein de l'assemblée, Gerson est aussi un grand spirituel, attentif au peuple des fidèles, et notamment aux femmes. Enfin, au siècle suivant, au temps des guerres de religion, c'est en définissant des lieux et des procédures de décision collective capables de suspendre l'affrontement entre protestants et catholiques que l'on s'efforcera, dans le royaume de France, en Suisse et dans le Saint Empire, d'inventer ce que l'historien Olivier Christin a appelé des « paix de religion ». Là aussi, la question des procédures de décision collective faisant appel à la notion de « peuple » est centrale et Christin voit dans ces paix de religion l'esquisse de ce qui deviendra l'espace politique des démocraties contemporaines.

On voit donc qu'il existe bien, dans l'Église romaine, une tradition très ancienne que l'on peut qualifier de « démocratique ». Elle oppose la sagesse et l'assentiment du peuple à l'autorité abusive des papes et recourt au concile pour contrecarrer cette dernière. Mais le peuple de Marsile de Padoue parle d'une seule voix, il est unanime et ne laisse aucune place à l'expression d'opinions individuelles. Les laïcs auxquels Gerson est si attentif sont très strictement encadrés par leurs pasteurs, et sa conception est davantage celle d'un sacerdoce, c'est-à-dire d'une autorité confiée aux prêtres, que d'une Église démocratique. Surtout, ces conceptions de l'Église émanent d'un monde qui ne fait pas encore la distinction entre sphère religieuse et sphère civile, entre le spirituel et le temporel, entre le religieux et le politique.

## Le jansénisme, les Lumières et le catholicisme intransigeant

Les choses commencent à changer véritablement au XVII<sup>e</sup> et surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle avec le jansénisme. Celui-ci est d'abord une « hérésie » au sens où nous l'avons définie plus haut, c'est-à-dire sans que l'historien porte de jugement de valeur sur la portée théologique du terme. Mais, issu d'une lecture particulièrement exigeante de la théologie de la grâce d'Augustin,

il apparaît aussi comme un courant de pensée très présent dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle où il est porté par des élites nouvelles, majoritairement issues de la noblesse de robe et de la bourgeoisie urbaine, et dirigé contre les abus de la casuistique jésuite mise au service du pouvoir des puissants. Les *Provinciales* de Pascal (1657) en fournissent le programme, ordonné à une quête personnelle de salut – c’est le pari pascalien – qui, du coup, contribue à ouvrir la voie à une conception moderne de l’individu.

En 1714, le pape Clément XIV condamne le jansénisme par la bulle *Unigenitus*, à la demande d’un Louis XIV certes vieillissant mais qui a toujours été anxieux de l’unité spirituelle du royaume de France – rappelons l’abrogation de l’Édit de Nantes en 1685. La bulle déclenche plusieurs décennies de polémiques entre les « acceptants », qui reconnaissent la décision du pape, et les « appelants », ainsi nommés parce qu’ils en « appellent » à la convocation d’un concile pour la contester. Les appelants se recrutent parmi les membres des Parlements, ces chambres de justice réparties sur le territoire français,

LA BULLE DÉCLENCHÉ  
PLUSIEURS DÉCENNIES  
DE POLÉMIQUES ENTRE  
LES « ACCEPTANTS »  
ET LES « APPELANTS ».

particulièrement attachées aux libertés de l’Église de France – on parle à leur propos de gallicanisme parlementaire – et qui, du coup, se voient en défenseurs du peuple chrétien contre le despotisme royal et la tyrannie romaine. Dans ce

combat, ils rejoignent les philosophes des Lumières, de Voltaire à Rousseau en passant par les Encyclopédistes. L’opposition vient aussi de curés qui, forts du lien qu’ils nouent avec leurs fidèles, défendent l’idée d’une sorte d’union intime, presque mystique, entre peuple de France et Église de France. Ils se réclament d’Edmond Richer (1530-1631), un théologien gallican qui a repris les thèses de Gerson en les radicalisant du côté d’une Église où l’autorité légitime, issue du peuple des fidèles, est portée par les prêtres eux-mêmes.

Les curés « richéristes » sont nombreux à être élus aux États généraux de 1789. On comprend dès lors la place qu’occupe le clergé au début de la Révolution

française et que celle-ci ait d'abord été une révolution religieuse, avant que l'alliance initiale ne vire à l'affrontement sans merci. Loin de constituer une rupture, la Constitution civile du clergé s'inscrivait dans le prolongement d'un débat interne au catholicisme. En instituant une Église nationale et démocratique dont les prêtres sont élus par les fidèles devenus des citoyens et qui marque ses distances avec Rome au nom de la nation gallicane, elle confirme la rencontre entre le richérisme,

UNE CONDAMNATION  
D'INNOVATIONS QUI  
NE RELÈVENT PLUS DE  
L'HÉRÉSIE MAIS D'UNE  
PENSÉE ÉTRANGÈRE À  
L'ÉGLISE PUISQU'ELLE  
EST LIÉE AUX LUMIÈRES.

l'héritage politique du jansénisme et la version chrétienne des Lumières. Les controverses qui l'accompagnent – la moitié environ des curés ont refusé de prêter serment – prolongent un débat ancien que les protagonistes ont eux-mêmes inscrit dans une histoire longue. La rupture est liée au tour pris par les événements dans le contexte de la violence révolutionnaire et plus encore au choix de Rome en 1791 de refuser l'Église constitutionnelle.

Le moment-clé, du point de vue qui nous préoccupe, est la bulle *Auctorem-Fidei* publiée par Pie VI le 28 août 1794. Prévue à l'origine pour renouveler la condamnation des thèses jansénistes, elle a été infléchie, sous l'influence des milieux émigrés à Rome, dans le sens d'une condamnation d'innovations qui ne relèvent plus de l'hérésie mais d'une pensée étrangère à l'Église puisqu'elle est liée aux Lumières. S'amorce alors la construction d'une ecclésiologie autoritaire et antimoderne, dominée par le principe hiérarchique et le renforcement de la monarchie pontificale au nom de ce qu'on appellera bientôt l'ultramontanisme. Cette logique culmine avec l'encyclique *Quanta Cura* de 1864. Le *Syllabus* qui l'accompagne formule la liste des « erreurs modernes » condamnées par Rome. Elle est renforcée à l'occasion du premier concile du Vatican qui marque la victoire de l'ultramontanisme et a le temps de proclamer l'infaillibilité pontificale avant de devoir se dissoudre du fait de la guerre franco-prussienne. À ce moment, et à ce moment seulement, la phrase « l'Église n'est pas une démocratie » prend son sens moderne, ou plutôt *antimoderne*.

## L'héritage disputé du concile Vatican II

Que change le concile Vatican II à cette tradition de controverse ? La réponse n'est pas simple, à l'image de l'ecclésiologie proposée par la constitution doctrinale *Lumen gentium* votée en novembre 1964. Le premier chapitre, centré sur une conception mystérique de l'Église « corps mystique du Christ », et le troisième, sur son organisation hiérarchique, maintiennent la possibilité d'une ecclésiologie que l'on peut qualifier de verticale, tandis que le second chapitre, consacré à l'Église peuple de Dieu, ouvre la voie à une lecture démocratique. La notion même d'*aggiornamento* et la place accordée par plusieurs documents du concile à la lecture des « signes des temps » interdisent désormais toute condamnation globale des valeurs de la modernité. Elles posent au contraire la question de leur intégration à la façon-même dont l'Église

LA NOTION MÊME  
D'AGGIORNAMENTO ET  
LA PLACE ACCORDÉE  
À LA LECTURE DES  
« SIGNES DES TEMPS »  
INTERDISENT DÉSORMAIS  
TOUTE CONDAMNATION  
GLOBALE DES VALEURS  
DE LA MODERNITÉ.

s'autodéfinit et se gouverne, ce qui redistribue les cartes du débat sur la démocratie.

La controverse qui s'ouvre alors oppose moins les partisans de l'*aggiornamento* à leurs adversaires intégristes qu'elle ne divise le camp majoritaire lui-même. Pour les uns, longtemps regroupés au sein de la

revue *Concilium*, Vatican II n'a eu le temps que d'amorcer l'*aggiornamento*. Sa réception, entendue comme une appropriation active de son message, doit permettre d'approfondir et d'accentuer l'ouverture aux « signes des temps ». Pour les autres, le concile ayant acté l'ouverture, sa mise en œuvre passe par l'approfondissement de la différence catholique au sein du monde moderne afin de ne pas y dissoudre la spécificité du message chrétien. De manière révélatrice, la revue de théologie qui porte leur combat prend le titre de *Communio*. À l'épreuve de la crise qui suit le Concile et croise celle des « années 68 », ce sont les seconds qui l'emportent, à travers la remise en ordre théologique qui marque les dernières années du pontificat de Paul VI, puis ceux de Jean-Paul II et Benoît XVI.

La notion de « communion d'Église » devient dès lors la clé qui permet de reconnaître les droits de la démocratie dans l'ordre politique tout en la refusant comme principe interne d'organisation de l'Église. C'est au nom de la communion que, pendant plusieurs décennies, la hiérarchie catholique, en ses différents niveaux d'autorité, a mis en œuvre une stratégie de réduction du pluralisme des croyants à une unique parole autorisée. De manière révélatrice, c'est la notion de « rupture de communion » qui fut invoquée par Rome et par les évêques français pour marginaliser Mgr Gaillot lors de la crise qui suivit son éviction du diocèse d'Évreux en janvier 1995. Dix ans plus tard, en décembre 2005, évoquant l'herméneutique du Concile, Benoît XVI oppose une « herméneutique de la continuité » à « l'herméneutique de la réforme et de la rupture » dans laquelle il voit l'origine des difficultés du catholicisme actuel.

LE FOSSÉ NE CESSE DE SE CREUSER ENTRE CEUX QUI PRÉTENDENT PARLER AU NOM DES CROYANTS ET PARLENT À LEUR PLACE, ET LA SOCIÉTÉ DANS SON ENSEMBLE.

Inscrire l'*aggiornamento* dans une histoire longue de l'Église ne peut être tenu pour une trahison du message conciliaire. Mais, articulée sur l'usage conservateur de la notion de communion, l'opposition entre ces deux herméneutiques revient à disqualifier tout un pan de cette histoire, celui-là même qui, de l'invention de procédures de décision collective à l'invocation du consentement des fidèles nécessaire au magistère, a peu à peu ouvert l'Église aux valeurs de la démocratie moderne. Constatons que ce choix, justifié officiellement par la crise qui a suivi le Concile Vatican II, n'a guère permis de résoudre les difficultés auxquelles se heurte l'Église dans son rapport à la modernité, ni de ralentir le processus de déprise dont elle est victime dans bien des régions du monde. Et qu'à force de craindre les risques de la démocratie, le fossé ne cesse de se creuser entre ceux qui prétendent parler au nom des croyants et parlent à leur place, et la société dans son ensemble, y compris nombre de ses membres qui n'ont pourtant pas renoncé à la foi chrétienne. ■

## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- Philippe Boutry, « Tradition et autorité dans la théologie catholique au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La bulle *Auctorem fidei* (28 août 1794) », in Jean-Dominique Durand (dir.), *Histoire et théologie*, Paris, Beauchesne, 1994, p. 59-82.
- Olivier Christin, *La Paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1997.
- Olivier Christin, *Vox populi. Une histoire du vote avant le suffrage universel*, Paris, Seuil, 2014.
- Jean-Yves Lacoste (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 2002, articles « Conciliarisme », « Démocratie », « Ecclésiologie » « Gallicanisme », « Jansénisme », « Réception ».
- Catherine Maire, *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1998.
- Catherine Maire, *L'Église dans l'État. Politique et religion dans la France des Lumières*, Paris, Gallimard, 2019.
- Ramsay McMullen, *Voter pour définir Dieu. Trois siècles de conciles (253-553)*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.
- Jacques Paul, *Le christianisme occidental au Moyen Âge IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Denis Pelletier, *Les catholiques en France de 1789 à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2019.
- Christoph Theobald, *La réception du concile Vatican II. I. Accéder à la source*, Paris, Cerf, 2009.
- Dale K. Van Kley, *Les origines religieuses de la Révolution française 1560-1791*, Paris, Seuil, 2002.

# La synodalité dans l'enseignement du pape François

Alphonse Borras

C'est une gageure de présenter en quelques pages l'enseignement du pape François sur la « synodalité »<sup>1</sup>. Je me contente d'aborder trois documents de son pontificat<sup>2</sup>. On ne saurait cependant les lire en faisant abstraction de son expérience comme archevêque de Buenos Aires : la synodalité est ancrée dans une théologie du peuple de Dieu. Ce peuple que l'Esprit Saint façonne comme le corps du Christ est présent parmi les peuples de la terre au sein desquels il est témoin du Royaume (comme disent les synoptiques), de la plénitude de vie (avec le vocabulaire johannique) ou de l'abondance de la grâce (selon la littérature paulinienne). L'engagement, tant personnel que social, d'hommes et de femmes témoigne, dans leur environnement socio-culturel et politique comme dans leurs relations, d'un amour plus grand offert *gracieusement* à tout être humain, sans exception et sans exclusive.

---

1. L'étymologie courante provient du grec *synodia* qui désigne un groupe de personnes qui cheminent ensemble (*sun* [avec] et *hodos* [chemin]). C'est le terme employé par Luc pour les pèlerins revenant de Jérusalem (Lc 24, 4). Selon A. Join-Lambert, *Les liturgies des synodes diocésains français 1983-1999*, Paris, Cerf, 2004, p. 61-65, il y aurait lieu de prendre en considération l'étymologie fondée sur *oudos* [seuil].

2. Cf. A. Borras, *Communión eclesial e sinodalidad*, Paris, CLD, 2018 ; « La synodalité ecclésiale : diversité de lieux et interactions mutuelles », *Recherches de Science religieuse* 107/2 (2019), p. 275-299.



## À PROPOS DE L'AUTEURE

Alphonse Borras est professeur émérite de droit canonique à l'Université catholique de Louvain.

## L'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* (2013)

Le terme synodalité n'apparaît qu'une seule fois dans l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* [EG], document programmatique du pontificat du pape François. Cette unique mention est référée à « l'expérience de la synodalité » de nos « frères orthodoxes » (EG 246). Pourtant ce document est imprégné de part en part d'une « ecclésiologie participative », en particulier les chapitres 3 et 4 : c'est tout le peuple de Dieu qui annonce l'Évangile (EG 111) en rendant présent dans le monde le Royaume de Dieu (EG 176). « Une foi authentique implique toujours un profond désir de changer le monde. » (EG 183) D'où l'exigence d'une Église « en (audacieuse) sortie », de soi et vers les périphéries (EG 24-30, cf. 27, 30, 46, 261).

Cette tâche de l'évangélisation – *aller vers* – revient donc à chaque baptisé qui en est le « protagoniste », c'est-à-dire un *sujet* autant qu'un *acteur* actif : « Tout chrétien est missionnaire dans la mesure où il a rencontré l'amour de Dieu en Jésus-Christ » (EG 120) ; « Ce que tu as découvert (...)

« UNE FOI AUTHENTIQUE  
IMPLIQUE TOUJOURS  
UN PROFOND DÉSI  
R DE CHANGER LE MONDE. »

et te donne une espérance, c'est cela que tu dois communiquer aux autres » (EG 121). Le sens (ou instinct) de la foi des fidèles (disciples-missionnaires) leur permet de « flairer » l'Évangile *vécu*, de

le comprendre de manière *intuitive* et de le mettre en *pratique* (EG 119). La (prise de conscience de la) responsabilité des laïcs en raison de leur baptême « ne se manifeste pas de la même façon chez tous » (EG 102) en raison de la diversité des dons de l'Esprit. *Chacun* prend part à la mission de *tous* dans le corps ecclésial du Christ en fonction de sa vocation, sa sensibilité, ses charismes, ses talents et ses engagements, son service ou son ministère (EG 117, 130 et 246).

En appeler à une Église « participative », c'est tirer les conséquences du fait qu'elle est une communion, étymologiquement *cum-munus*, « charge » à laquelle on prend part « avec ». La participation de tous et de chacun traduit

de manière *dynamique* ce qu'est la communion du peuple de Dieu d'un point de vue *organique*. D'où la nécessité des processus ou des organes institués (EG 31) pour que la participation ne

reste pas une belle idée sans plus.

Tous ont une parole à faire entendre,

une part à prendre dans les décisions.

François en appelle à des paroisses qui

soient des « lieux de participation »

(EG 28) et que, plus largement, tous les baptisés prennent part « à la vie ecclésiale » (EG 47, cf. 102, 106, 124), personnellement ou dans des associations. Ce sont là quelques facettes de la « conversion pastorale et missionnaire » du peuple de Dieu (cf. EG 25-33).

LE VECTEUR  
DE LA SYNODALITÉ  
ECCLÉSIALE  
EST L'ÉCOUTE.

La coresponsabilité baptismale de tous renvoie à une qualité des baptisés (dans une « Église de sujets ») alors que le concept de synodalité désigne un trait de la communauté ecclésiale (comme « Église-sujet »).

## Le discours pour le 50<sup>e</sup> anniversaire du synode des Évêques (2015)

Dans le discours du 17 octobre 2015, François affirme que « le chemin de la synodalité est justement celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire ».

Ce chemin commence par l'écoute du peuple de Dieu qui « participe aussi de la fonction prophétique du Christ [...] jusqu'à y respirer la volonté à laquelle Dieu nous appelle ». Il se poursuit par l'écoute des évêques, authentiques gardiens, interprètes et témoins de la foi de toute l'Église, pour « entendre avec Dieu » le peuple de Dieu et y discerner sa volonté. Le chemin synodal culmine enfin dans l'écoute de l'évêque de Rome, non à partir de ses convictions personnelles mais comme témoin suprême de la foi de toute l'Église.

Le vecteur de la synodalité ecclésiale est l'écoute. En vertu du baptême – et de l'onction de l'Esprit Saint qui rend le peuple de Dieu infaillible dans

sa foi vécue, célébrée et attestée (LG 12 et EG 119) – il s’agit d’écouter ce que dit l’Esprit en se mettant à l’écoute des fidèles qui, au cœur de ce monde, scrutent les signes des temps et les traces du Royaume qui [sur]vient.

« DANS CETTE ÉGLISE,  
COMME UNE PYRAMIDE  
INVERSÉE, LE SOMMET  
SE TROUVE À LA BASE ! »

Le chemin synodal débute dans l’Église locale à l’écoute de l’Esprit dans son environnement propre ; c’est le niveau de la *communio des fidèles* en ce

lieu. Il se poursuit avec les évêques à la fois pasteurs, à l’écoute de leur diocèse respectif, et charnières entre celui-ci et toutes autres Églises locales ; c’est le niveau de la *communio des Églises*. Et enfin, en vertu des liens de communion entre eux dans le collège des évêques, il se parachève avec l’évêque de Rome, garant de l’unité des Églises et promoteur de leurs légitimes diversités (cf. LG 13) ; c’est le niveau de la *communio des évêques* avec le pape, sous son autorité et en solidarité mutuelle au service de toute l’Église.

« Dans cette Église, comme une pyramide inversée, le sommet se trouve à la base ! » Une Église synodale *repose* à proprement parler sur le sens de la foi des fidèles auquel participent leurs pasteurs au titre de leur baptême même si l’Église les a institués pour servir et favoriser la communion de foi avec toute l’Église. Ils relient en effet la foi du peuple de Dieu *en ce lieu* avec l’apostolicité de la foi de l’Église tout entière. Ce chemin synodal doit se vérifier dans toutes les instances ecclésiales, à tous les niveaux.

## La Constitution apostolique *Episcopalis Communio* (2018)

*Episcopalis Communio* [EC] du 15 septembre 2018 est une mise à jour de la législation relative au synode des évêques, institution créée par Paul VI avant même la fin du concile Vatican II. Alors que les évêques attendaient qu’elle soit d’abord une expression de la collégialité, le pape la voyait comme une instance d’aide et de collaboration des évêques à son ministère, un peu comme son Conseil primatial.

Cette double polarité primauté/collégialité a toujours été présente au fil des vingt-neuf assemblées synodales, depuis 1967. À partir du règlement intérieur de 2006 voulu par Benoît XVI, François perfectionne cette « collaboration effective avec le pape » en la situant dans les Églises locales, « point de départ et d'arrivée du processus synodal » et en la plaçant dans le cadre de la « communion épiscopale », à savoir les liens de solidarité et d'unité entre tous les évêques, y compris avec l'évêque de Rome, garant de la communion de toutes les Églises (cf. *EC* 1).

Dans ce cadre, François met en relief l'exigence pour toute l'Église de « se constituer [...] en état permanent de mission » (*EC* 1, citant *EG* 25) en même temps que la nécessité pour le synode, comme pour toute autre institution, de se convertir en « un canal adéquat pour l'évangélisation du monde actuel plutôt que pour son auto-préservation » (*EC* 1, citant *EG* 27). Le ton est donné ! C'est la ligne programmatique de 2013 de la « conversion pastorale et missionnaire » (*EG* 25-33). Cela implique « un renouveau ecclésial qu'on ne peut différer » (cf. *EG* 27-33), une véritable conversion ecclésiale en tant qu'ouverture à « une réforme permanente de soi par fidélité à Jésus-Christ » (*EG* 26 ; cf. Vatican II, décret sur l'œcuménisme, *UR* 6).

Pour François, le synode des évêques peut et doit être le moteur de cette conversion ecclésiale en pyramide inversée grâce à l'écoute des fidèles à partir des Églises locales. C'est pourquoi, tirant profit d'une large consultation des fidèles (comme pour les assemblées synodales de 2016 et 2017 autour du couple et de la famille), il la formalise : désormais, célébrer un synode des évêques exige de consulter le peuple de Dieu, d'abord dans la phase préparatoire au sein des Églises particulières, principalement par les « organismes de participation » tels que les Conseils presbytéral et pastoral, sans exclure d'autres modalités possibles, le cas échéant à inventer (*EC* art. 6 § 1, ainsi que §§ 2-3).

Autre nouveauté : la possibilité de tenir des réunions pré-synodales (*EC* art. 8). Les évêques sont invités à prendre au sérieux ce qui a été

exprimé. On ne peut demander l'avis des gens et ne pas en tenir compte ! L'écoute autant que la consultation signifient que les fidèles et leurs instances de participation entrent dans le processus de discernement qui n'est pas l'apanage de la célébration du synode. Les baptisés qui « tiennent conseil » à l'écoute de ce que l'Esprit dit au peuple de Dieu ont déjà d'ailleurs pris part au discernement !

L'ÉCOUTE AUTANT QUE LA  
CONSULTATION SIGNIFIENT  
QUE LES FIDÈLES ET  
LEURS INSTANCES DE  
PARTICIPATION ENTRENT  
DANS LE PROCESSUS DE  
DISCERNEMENT QUI N'EST  
PAS L'APANAGE DE LA  
CÉLÉBRATION DU SYNODE.

Lors de la mise en œuvre des conclusions synodales, y compris l'habituelle exhortation apostolique post-synodale, *EC* exige à nouveau que, sous la direction des évêques (*EC* art. 19 § 1) mais aussi par l'action des Conférences épiscopales (*EC* art. 19 § 2), les organismes de participation

soient consultés et impliqués dans les Églises locales pour accueillir, s'approprier et appliquer les conclusions de l'assemblée synodale. Le processus synodal part des Églises locales pour y retourner !

## En guise de conclusion

François entend ainsi *dépasser une compréhension minimaliste*, purement juridique de la « consultation », car l'Esprit agit dans le peuple de Dieu et le cœur des croyants qui scrutent les signes des temps pour y discerner comment accueillir le Royaume de Dieu. On s'oriente ainsi – et enfin – dans des processus de délibération qui, à partir du terrain – le sens de la foi des fidèles – articulent d'une part l'élaboration commune des décisions (*decision-making*) et d'autre part la prise de décision (*decision-taking*) qui revient à l'autorité pour la mettre en Église, l'inscrire dans la communion de toute l'Église. En Église, il ne peut plus y avoir du « *purement consultatif* » qui reposerait sur le regrettable clivage des fidèles passifs, l'« Église enseignée » (*ecclesia discens*), et de la hiérarchie, l'« Église enseignante » (*ecclesia docens*).

Pour les communautés catholiques, la reprise de pratiques synodales nécessite une véritable alchimie entre la prudence juridique qui régule les démarches synodales (contre l'arbitraire) et la spiritualité de la communion qui les inspirent par le respect de tous (incluant les minorités), comme l'a rappelé en 2018 la Commission théologique internationale dans son très beau texte sur « la synodalité dans la vie et la mission de l'Église » (n° 107).

Ce même texte rappelle d'ailleurs que la synodalité, c'est tout d'abord un *style particulier* qui inspire et façonne la vie des communautés, une « manière d'être et d'agir » *en Église* qui se réalise « à travers l'écoute communautaire de la Parole et la célébration de l'Eucharistie, la fraternité de la communion et la responsabilité partagée, et la participation de tout le Peuple de Dieu, à ses différents niveaux et dans la distinction des divers ministères et rôles, à la vie et à la mission de l'Église » (n° 70). Pour ne pas se limiter à une pieuse intention ou à de vaines incantations, la synodalité, c'est aussi et nécessairement des institutions et des

procédures à tous les niveaux de la vie de l'Église. C'est enfin des événements qui, sur cette base et selon des modalités diverses aux différents niveaux local, régional et universel,

LA SYNODALITÉ,  
C'EST TOUT D'ABORD  
UN STYLE PARTICULIER  
QUI INSPIRE ET FAÇONNE  
LA VIE DES COMMUNAUTÉS.

engagent « tout le peuple de Dieu sous la présidence des évêques en communion collégiale et hiérarchique avec l'évêque de Rome, pour exercer un discernement sur son chemin et sur des questions particulières, et pour prendre des décisions et des orientations dans le but d'accomplir sa mission évangélisatrice » (n° 70).

EC encourage une « synodalisation généralisée » dans l'Église catholique. Le mécanisme mis en place induit en effet, à différents niveaux, des pratiques synodales auxquelles l'autorité pastorale doit désormais faire droit. Ces pratiques impliquent de *se réunir* entre fidèles concernés, de *s'écouter* dans le respect, de *se concerter* moyennant échanges ouverts et libres débats, de

*délibérer* pour *discerner* ce que le Seigneur inspire par son Esprit ici et maintenant au corps ecclésial du Christ, et enfin envisager d'*agir* ensemble, mais surtout *en Église* dès lors qu'elle est le signe et même le ferment du Royaume de Dieu à l'œuvre dans ce monde – de cet amour plus grand pour tous, sans exception et sans exclusive.

La conversion synodale de l'Église catholique ne va pas se produire du jour au lendemain ! Il faudra la volonté d'appliquer ce dispositif canonique à l'occasion des synodes des évêques et encourager ainsi les baptisés à prendre part à leur préparation autant qu'à leur mise en œuvre. Mais le signal est donné. Aussi peut-on espérer que cela marque un point de non-retour pour faire progresser la participation de tous les catholiques dans la vie et la mission de leur Église. Et que celle-ci soit « l'affaire de tous » ! ■

# Au Mans, les raisons d'un deuxième synode diocésain en France

Georges Gilson

Propos recueillis par Guillaume Michel

## ***Comment s'est imposée l'idée d'organiser à la Pentecôte 1988 le synode du diocèse du Mans dont vous étiez le pasteur ?***

Pourquoi un synode ? En 1981, Jean-Paul II m'a envoyé porter la charge épiscopale dans le diocèse du Mans. Parisien, je ne connaissais rien de ce Pays du Maine si proche de Paris. J'avais été pendant quinze ans le collaborateur des archevêques de Paris, les Pères Veuillot et Marty ; il me fallait, comme Paul, « m'inculturer », me faire reconnaître par les chrétiens sarthois. Un synode s'imposait, non pas pour accueillir l'évêque mais d'abord pour donner la parole au Peuple de la foi chrétienne et de l'Histoire. Avec deux vicaires généraux, nous avons fait évoluer l'idée d'un synode de l'accueil de l'évêque vers la réception du concile Vatican II. Une dynamique heureuse nous portait. Les catholiques pouvaient se saisir et prendre la mesure de leur commune responsabilité de témoins de la nouveauté de l'Évangile du Christ.

## ***Conceviez-vous le synode comme l'organe représentatif de l'Église du Mans ?***

Le synode célébré en 1988 sera l'œuvre et l'engagement des chrétiens eux-mêmes, cela après un long temps d'enquête et de partage « entre nous ».

.....

### À PROPOS DE L'AUTEURE

Georges Gilson est prélat émérite de la Mission de France et archevêque émérite de Sens Auxerre.

Il est devenu comme la « carte postale » des chrétiens de la Sarthe, professant leur foi et osant tracer les chemins de leur avenir. J'écoutais, apprenais et témoignais. Nous avons eu des milliers de réponses. Des centaines d'équipes se sont réunies. Des appels ont été formulés et déposés, des propositions faites. La matière était une sorte de respiration. Il a fallu choisir et ouvrir quelques chemins.

### ***Quel était le statut des membres du synode ?***

C'est au moment des élections que s'est posé la question du « juste statut » des membres élus. Nous avons veillé à la présence équilibrée de femmes et d'hommes et à la représentation de tout le territoire. Par exemple, le synode donnait aux femmes, laïques et religieuses, une place première et deman-

LE SYNODE EST UNE  
LITURGIE PRÉSIDIÉE  
PAR L'ÉVÊQUE. LE PEUPLE  
Y CHANTE LA JOIE D'ÊTRE  
LÀ, FRÈRES ET SŒURS  
EN COMMUNION AVEC  
L'ÉGLISE UNIVERSELLE.

vait aux prêtres d'être moins nombreux que de coutume. Il ne s'agissait pas d'une représentation de la société, sinon d'être baptisé et de porter en sa conscience libre le service de toutes et de tous. Nous n'étions ni délégués d'un can-

ton ou d'un mouvement, ni membres d'un parti ou d'un syndicat. Mais toutes et tous chantaient l'unique *credo* des Apôtres. Cependant, chacun apportait son expérience, à l'écoute des appels et des désirs des autres. J'ai perçu alors combien l'histoire avait façonné des gens dans une terre ancestrale. Même les ouvriers de l'usine Renault de la ville du Mans étaient des paysans sarthois... J'ai aimé ce peuple. Le synode est une liturgie présidée par l'évêque. Le peuple y chante la joie d'être là, frères et sœurs en communion avec l'Église universelle, représentée alors par l'archevêque de Paderborn en Allemagne.

### ***Quel était l'objet de ce synode ?***

Tout ! Les questions étaient ouvertes. Trop, évidemment. Mais il ne faut pas faire d'une assemblée synodale un concile universel ! Je me suis donné quatre critères : la mission d'évangélisation en terre sarthoise et au-delà – la célébration d'un événement heureux ou malheureux de la société

humaine – une crise grave dans l'Église – des initiatives ou une voix particulière charismatique qui vient casser l'unité – l'avenir des paroisses et la place des laïcs dans des secteurs pastoraux plus larges. Et tout cela, dans l'accueil des orientations du Concile.

***Plus de vingt ans après la clôture du Concile, vous estimiez qu'il demeurait étranger aux réalités des Églises locales ?***

Ayant « patrouillé » dans bien des secteurs du diocèse, j'avais observé une vraie distance entre la vie quotidienne des gens – comme le disait le P. Marty – et les orientations du Concile qui secouaient l'Église universelle. Mai 1968 était passé par là ! Avec la crise des vocations presbytérales et religieuses tout comme celle des mouvements apostoliques et l'émergence anarchique de communautés nouvelles. Nous ne sommes pas les maîtres de l'Histoire et les événements commandent toujours. Vingt ans, ce n'est rien au vu de deux mille ans, mais c'est néanmoins une bousculade pour un peuple.

La réception des orientations conciliaires demandait un effort parfois trop rude, non pour changer les structures et les lois mais pour convertir les cœurs à vivre et à parler l'Évangile dans la langue du Christ.

***Qu'est ce qui fait décision et autorité dans un synode ? Est-il un organe délibératif ou simplement consultatif ?***

Les deux ! Le canoniste que j'étais traçait le chemin et gardait le souci de veiller à l'expression de chacun. Les votes m'engageaient. Ils n'avaient pas tous le même poids. Certains avaient un quasi-pouvoir législatif reconnu par l'évêque, d'autres une dimension informative, consultative et étaient inscrits au compte rendu du synode lui-même. Enfin, des motions ou appels relevaient d'une prise de parole dans l'assemblée.

***Quelle fut la place du débat, de la contradiction et du consensus dans le synode ?***

La liberté des participants du synode est sans détour. Celle de l'évêque aussi. J'ai le souvenir de plusieurs débats dont l'un m'étonna : l'ordination de femmes

au sacerdoce ministériel ou presbytérat. Il était vrai que bien des fidèles devraient assumer des tâches qui relevaient des prêtres, ne serait-ce que le catéchisme ou plus encore la présidence des sépultures ou de la prière dominicale sans prêtre ni diacre. Par ailleurs, il était évident que chaque village vou-

POUVAIS - JE DEVENIR  
L'ÉVÊQUE D'UN PEUPLE  
ET ASSUMER DES DÉSIRS  
OU DES REVENDICATIONS  
SUSCEPTIBLES DE  
DÉCHIRER LA COMMUNION  
AVEC D'AUTRES ÉGLISES  
ET MÊME AVEC ROME ?

lait garder sa paroisse, avec ou sans prêtre. Je constatai que les chrétiens n'avaient pas encore entendu l'enseignement du chapitre 2 de *Lumen gentium* sur le sacerdoce baptismal que portent les baptisés confirmés de l'Esprit, ce paragraphe 10 dont je soutenais que là se situe l'appel nouveau de l'Église universelle.

Bref, tout effort de purification, de conversion, de réforme de la communauté ecclésiale se heurte à un travail théologique de fidélité à la foi elle-même. Une telle lecture théologique ne peut être accomplie que dans le travail des synodes, c'est-à-dire avec tout le Peuple de Dieu. Et sans doute avec la convocation d'un grand synode romain, concile œcuménique de l'unité offerte.

***Auriez-vous pu approuver des décisions synodales qui auraient été en contradiction avec la communion de toute l'Église ?***

À cette époque, j'ai craint de me tromper parfois ! Pouvais-je devenir l'évêque d'un peuple et assumer des désirs ou des revendications susceptibles de déchirer la communion avec d'autres Églises et même avec Rome ? L'évêque est toujours membre du collège apostolique, il ne peut se permettre d'ouvrir une brèche dans la communion. C'est pourquoi je ne voulais pas être seul, bien que présidant l'assemblée. Mes frères évêques étaient présents. Le synode est un tout et l'unité n'est jamais l'uniformité répétitive.

***Le synode devrait-il être un mode de gouvernement de tout diocèse ?***

Oui, j'en suis convaincu. Le mot synode fait florès. Son sens premier est « marcher ensemble ». Souvent l'on est plus sensible à ce suffixe *syn*, « avec », qu'au mot *odos*, « route ». Il s'agit bien d'une assemblée en marche. Et c'est

la marche qui en donne le spécifique formel. Les membres sont appelés à poser une étape afin de se rendre quelque part. Il y a un cap ! Ce n'est ni un défilé, ni une manifestation, ni l'assemblée générale d'une association, mais la convocation du Peuple choisi et baptisé dans l'Esprit. En christianisme, le synode est toujours une « synaxe » eucharistique du jour pascal où Jésus lave les pieds de ses disciples, marcheurs de Dieu.

***L'archétype du synode diocésain serait-il le synode romain, assemblée des évêques autour du pape ?***

Non. La présence, dans l'équipe de Jésus de Nazareth en Galilée, des jeunes apôtres zélotes comme Jacques, et surtout celle de Judas Iscariote, dévoile une ouverture universelle déjà décrite par le prophète Isaïe. Les frontières éclatent et les sécurités des Hébreux vacillent. Le Christ pascal vient. Il préside.

J'ai vécu le Concile Vatican II. J'y ai vu Paul VI entrer dans l'assemblée en portant l'évangélaire, la Parole était donnée au Christ et non pas d'abord à l'évêque de Rome. Là était rassemblé le monde entier, avec les cultures qui s'éveillaient ou se réveillaient, de toutes les contrées de l'univers. Tous travaillaient les Écritures et apprenaient à parler la langue de Jésus, celle des évangiles et de la Bible, la langue des paraboles et des gestes sacramentaires. Le miracle était impressionnant de vérités et de tensions spirituelles. L'Esprit Saint menait la barque de Pierre et de Paul. Et la main du Christ pascal tenait le gouvernail, fragile et secoué. « Tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Église. » Le synode romain est une étape décisive de l'avenir du monde entier.

***Cet esprit de synodalité propre au Concile est-il passé au niveau des conférences épiscopales ?***

J'ai assisté en décembre 1965 à Rome, sous la férule du futur cardinal Veillot, à la naissance de la Conférence épiscopale de France et à l'accueil de sa structuration nouvelle en neuf régions. Le climat de fin de Concile donnait la possibilité d'un engagement collectif et d'un travail commun. Le concile Vatican II était entre les mains de tous les évêques, charge à eux de le faire vivre dans tous les diocèses du monde.

***Les conférences épiscopales ont-elles élaboré un modèle propre pour le débat et la prise de décision ?***

L'outil des conférences épiscopales n'était pas le modèle parlementaire mais plutôt l'expérience du Concile lui-même, c'est-à-dire la recherche de l'unité dans un dialogue œcuménique : « Qu'ils soient un pour que le monde croie, Père... » Une théologie de la communion missionnaire mobilisait l'assemblée plénière qui se réunira

À CETTE ÉPOQUE, L'ÉGLISE  
ÉTAIT CONDUITE À  
CHANGER À PAS DE GÉANT.  
AVEC LA TENTATION DE  
S'ENFERMER EN ELLE-MÊME  
ET D'OUBLIER SA MISSION  
QU'ELLE NE CHOISIT PAS.

chaque année à Lourdes. J'ai participé à toutes ces assemblées comme secrétaire puis évêque. Les évêques, en cette période post-conciliaire, avaient assumé la méthode d'écrire et de publier des

documents après discussions, corrections, votes, reconnaissance. La référence de fait était la rédaction d'un texte amendé et donc retenu par l'unanimité et, si nécessaire, dans un dialogue avec Rome. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, l'Église était conduite à changer à pas de géant. Avec la tentation de s'enfermer en elle-même et d'oublier sa mission qu'elle ne choisit pas.

***Si l'Église, par nature référée au Christ, n'est pas une démocratie, à savoir le gouvernement de tous par la majorité, sa pratique institutionnelle converge-t-elle avec le modèle démocratique occidental ?***

L'Église n'a pas à imiter les régimes démocratiques occidentaux. Elle ne peut s'enfermer dans cette croyance mythique de la majorité. Je n'ai jamais oublié que, pendant la crise arienne, nombre d'évêques avaient suivi Arius ! L'outil démocratique peut être un bon chemin pour le chercheur de vérité, un chemin mais pas une source.

Au Concile, l'Église est apparue pour ce qu'elle est : Peuple de Dieu habité par l'Esprit de Pentecôte, corps et sacrement du Christ pascal. Elle tire sa vérité et sa nouveauté d'un ailleurs qui n'est pas démocratique. S'il y a un bien à sauvegarder, c'est celui de la « liberté de l'âme », c'est-à-dire du primat de la

conscience selon le témoignage d'Antigone, de Socrate, du Christ. Le christianisme est toujours tenté par la soumission aux pouvoirs étatiques à la Constantin ou à la Poutine ! Il est aussi saisi par les persécutions et les rejets. Il se laisse prendre par la croisade... Il doit toujours accepter d'être sur la route d'Emmaüs et d'inventer son service de l'humanité en étant lui-même. En France surtout, l'Église doit apprendre à vivre son originalité dans une société aux multiples courants spirituels, philosophiques et politiques qui recouvrent aujourd'hui un peuple dispersé et exténué. Il lui faut travailler les pouvoirs de l'opinion publique et des réseaux sociaux. Il lui faut oser offrir les évangiles et en donner les clés de l'intelligence. Il lui faut apprendre la langue des médias. Cela dit, l'Église doit aussi se servir des avancées politiques et donc de la démocratie.

***Une certaine lecture démocratique critique la survalorisation dans l'Église du ministère personnel, doué d'autorité et garant de la communion. L'accent est mis sur le « quelques-uns » de la dialectique « tous, quelques-uns, un », au détriment du « tous » qui est l'Église synodale. Vous défendez qu'une lecture renouvelée de *Lumen gentium* permet d'articuler ces deux polarités ?***

Les trois polarités ! Le pape François utilise le terme géométrique « polyèdre » solide à plusieurs faces. On sort du binaire pour oser entrer dans une logique ternaire ! Mon étude des documents conciliaires m'a conduit à travailler la constitution *Lumen gentium*. J'ai médité l'entrée biblique du premier chapitre et je me suis heurté au chapitre 2 ; l'Église ose nous conduire au creuset lumineux mais brûlant du numéro 10 qui traite du sacerdoce baptismal christique et de sa relation avec le sacerdoce ministériel.

ON SORT DU BINAIRE  
POUR OSER ENTRER DANS  
UNE LOGIQUE TERNAIRE !

Voici que le concile Vatican II noue les liens organiques du sacerdoce baptismal et du sacerdoce ministériel de l'épiscopat auquel s'attachent les prêtres, les « anciens » et les nouveaux diacres au sein des assemblées ecclésiales. Le Concile a voulu faire ce nœud théologique. Sa compréhension demande l'éclairage de la foi. Pour moi, le travail est devant nous. Il exige une conversion et un travail théologique urgent.

***Ainsi la juste compréhension de ce nœud théologique serait-elle encore devant nous ?***

Ce nœud théologique, je l'ai confié au Peuple de Dieu en synode. Mais il reste encore en travail ! Le passéisme à l'œuvre s'en est ressaisi. La maladie des habitudes latines et les traditions des anciens ont fait de l'Église une institution trop juridique et figée ! La reconnaissance du Peuple de Dieu nous

LA NOTION DE PEUPLE  
COMME CELLE DE  
SACREMENT DEMANDAIT  
UNE OUVERTURE ET UNE  
CONVERSION. OR LE  
RETOURNEMENT ET LA  
CONVERSION SE FONT MAL.

semblait acquise en oubliant l'autre source qu'est la Parole de révélation qui n'est pas nôtre. Elle nous est donnée au cœur du Peuple de Dieu comme à la Pentecôte. On a cru pouvoir se dispenser de faire le travail d'accueillir sa nouveauté et d'élaborer, par

les synodes diocésains, une théologie du Concile, c'est-à-dire d'apprendre à penser autrement, nouvellement ! La notion de peuple comme celle de sacrement demandait une ouverture et une conversion. Or le retournement et la conversion se font mal.

***Quelle est la voie d'une telle conversion ?***

Permettez ce plaidoyer : que l'on confie aux évêques, en leurs synodes diocésains, la charge de faire le commentaire autorisé de ces lignes complexes du numéro 10 de *Lumen gentium*, sinon nous en restons au concile de Trente. Et d'en conclure de dessiner les grandes lignes théologiques du sacrement de l'ordre apostolique dont l'originalité est d'être né du Christ lui-même. Le cardinal Suhard devrait nous y aider. L'expérience de la Communauté Mission de France aussi. Le sacerdoce ministériel est nécessaire, il est comme une cause instrumentale et nécessaire pour que l'Église soit l'authentique Peuple de Dieu en synode. Avec la liberté d'inventer d'autres manières d'offrir au Peuple de Dieu, baptisé dans l'Esprit, la charge de vivre et d'offrir le monde à Dieu. Bref, de réaliser l'eucharistie christique. ■

# À Poitiers, de synode en synode

Éric Boone

## Récit

### Routes d'Évangile

Le diocèse de Poitiers, formé de deux départements (Vienne et Deux-Sèvres), a développé depuis une quarantaine d'années une solide expérience de la synodalité. Déjà Mgr Joseph Rozier, évêque de Poitiers de 1974 à 1994, dans son souci de réception de l'ecclésiologie du deuxième concile du Vatican, s'est attaché à structurer le diocèse en le dotant de conseils, suscitant parfois l'opposition. À chaque étape, il consulta largement, donnant la parole, ne craignant pas, quand il le fallait, l'opposition, remettant souvent son ouvrage sur le métier jusqu'à emporter l'adhésion. L'ultime étape de cette dynamique semblait être la constitution de paroisses nouvelles qui tiendrait compte du nouveau Code de droit canonique publié en 1983.

Le chemin qui devait conduire à ces paroisses nouvelles commença en fait dès 1983 par une intense recherche diocésaine qui aboutit à la mise en place

---

### À PROPOS DE L'AUTEUR

Après avoir été directeur du Centre théologique de Poitiers pendant 12 ans, Éric Boone est aujourd'hui chargé de mission dans l'enseignement

catholique à Poitiers. Il a également été secrétaire général du synode « Avec les générations nouvelles, vivre l'Évangile » (2017-2018).

de 77 secteurs pastoraux – « unité pastorale de base »<sup>1</sup> dira le synode – et des différents conseils qui devaient les faire vivre. Mgr Rozier décida la convocation d'un synode diocésain, organisé selon les normes du nouveau

Code de droit canonique, en 1988.

UN SYNODE N'EST  
JAMAIS L'APPLICATION  
D'UN PLAN ÉPISCOPAL.

Les étapes furent nombreuses et les consultations larges qui conduisirent, en octobre 1992, à un projet de cahier synodal qui devint *Cahier*

*synodal n° 1* à la suite d'une session de travail, le 11 novembre 1992. Cela ouvrait la voie à plusieurs semaines de réflexion et à la diffusion d'un *Cahier synodal n° 2*, en avril 1993. Ce deuxième cahier fut la base des travaux de l'assemblée synodale des 29, 30 et 31 mai 1993, en la fête de la Pentecôte. Cette assemblée remis à l'évêque le fruit de ses travaux qui fut promulgué le 26 septembre 1993, sous le titre *Routes d'Évangile. Actes synodaux du diocèse de Poitiers (1988-1993)*.

Ces simples rappels suffisent à mesurer l'ampleur du travail mené et des consultations entreprises. Étonnamment, dans l'index thématique qui clôt les *Actes synodaux*, le mot paroisse ne se trouve pas et, si l'on trouve le mot dans le corps du texte, c'est pour ne pas en précipiter la mise en œuvre : « Si, après réflexion, cela s'avère nécessaire, les secteurs pourront être érigés officiellement – et canoniquement – en paroisse en veillant à maintenir des communautés vivantes. Tout ce qui est dit ici des secteurs s'appliquera alors à ces *paroisses nouvelles*<sup>2</sup>. »

Autrement dit, le projet initial de l'évêque de Poitiers n'a pas abouti comme tel. Son ministère a été bousculé par le travail synodal. Pasteur attentif, l'évêque a reçu le travail des délégués et du peuple diocésain, sans chercher à lui imposer ses vues mais en écoutant plutôt ses propositions. Un synode n'est jamais l'application d'un plan épiscopal. Il est une aventure, en Église, où chacun risquant sa propre parole se met à l'écoute des autres, les uns et

---

1. *Routes d'Évangile*, n° 811.

2. *Routes d'Évangile*, n° 811. L'expression « paroisses nouvelles » est en gras et en italique dans le texte.

les autres cherchant à mener un discernement pastoral pour le bien du corps entier. Mgr Rozier promulgue donc ce texte et « en fait une loi pour toute l'étendue du diocèse »<sup>3</sup>. Le synode, dûment convoqué et célébré, constitue donc un droit particulier pour le diocèse.

### **Serviteurs d'Évangile**

Nommé évêque coadjuteur de Poitiers le 16 décembre 1993, Mgr Albert Rouet fut installé en la cathédrale le 24 janvier 1994. Lors de cette cérémonie, il reçut solennellement les *Actes du synode* qui venait de se terminer. Mgr Rouet se sentit immédiatement engagé par ce texte qu'il eut à cœur de recevoir, c'est-à-dire non seulement de lire mais de faire passer peu à peu dans la chair de l'Église diocésaine. De nombreuses rencontres des conseils diocésains ou des conseils pastoraux de secteurs (CPS) y furent consacrées, les projets pastoraux des secteurs y trouvant leur élan. Sans cesse, les acteurs et les ministres de la pastorale cherchaient à y inscrire leurs initiatives.

Mgr Rouet a pu témoigner en 2005 de ses premiers pas dans le diocèse : « C'est une véritable grâce pour un évêque d'arriver dans un diocèse pour appliquer un synode. Entrant dans une

« C'EST UNE VÉRITABLE  
GRÂCE POUR UN ÉVÊQUE  
D'ARRIVER DANS UN  
DIOCÈSE POUR APPLIQUER  
UN SYNODE. »

histoire longue, il est porté par ce renouveau. Le fait d'être nouveau venu conduit vraiment à recevoir son Église particulière – avec ses caractéristiques, avec ses richesses et sa générosité –, à laquelle tant de prêtres et de laïcs s'étaient dévoués. [...] En outre, le nouvel évêque découvre avec son peuple comment mettre en œuvre quelque chose d'original et de neuf : des orientations synodales. Ils sont ensemble sur la ligne de départ<sup>4</sup>. » La réception du synode s'attacha notamment à l'organisation, au fonctionnement du diocèse, non selon une logique administrative ou le souci d'un simple

---

3. Décret de promulgation dans *Routes d'Évangile*, p. 7.

4. A. Rouet, « Vers un nouveau visage d'Église », dans *Un nouveau visage d'Église. L'expérience des communautés locales à Poitiers*, Paris, Bayard, 2005, p. 23.

découpage mais selon une logique relationnelle. Comment favoriser les relations vivantes entre les personnes ? Mgr Rouet poursuit d'ailleurs : « Le problème du fonctionnement a retenu toute l'attention car il entraîne une structure soit sur la voie de la centralisation, soit vers la mise en œuvre d'une Église de communion dans l'optique du concile Vatican II. Il fallait choisir. L'application du synode demande d'agir dans un sens synodal, donc avec la participation du plus grand nombre et non pas suivant une logique dont l'influence centralisatrice contredirait la démarche effectuée par le synode <sup>5</sup>. »

Autrement dit, Mgr Rouet avait parfaitement conscience que la célébration d'un synode commandait un type de gouvernance conforme à ce qui avait été vécu, une vie synodale la plus quotidienne et normale possible et non le fait d'un événement ponctuel. S'instaure alors une véritable culture synodale dont le fruit le plus évident fut, dès 1995, l'installation des premières communautés locales <sup>6</sup>. La décision de mettre en place ces communautés locales fut d'ailleurs le fruit de larges consultations : une fois précisé le projet, le conseil presbytéral l'a examiné, amélioré puis voté. D'autres conseils l'ont travaillé et accepté. Le conseil pastoral diocésain donne à son tour son accord à ce qui devient une orientation du diocèse.

Comme toujours, la vie commence son élan avant que se fasse ressentir le besoin d'inscrire institutionnellement les intuitions vécues. En la fête de la Pentecôte 2001, Mgr Rouet convoque un deuxième synode diocésain selon la forme du droit canonique publié en 1983. La logique reste la même : une large consultation des habitants de la Vienne et des Deux-Sèvres est mise en œuvre avec une volonté de ne pas donner la parole aux seuls catholiques mais de permettre une consultation plus large. En mai et juin 2002 se tiennent quatorze assemblées territoriales qui, récoltant le travail de la consultation, formulent des orientations missionnaires et engagent le processus électif

---

5. A. Rouet, *op. cit.*, p. 25.

6. Deux ouvrages rendent compte de cette expérience : *Un nouveau visage d'Église. L'expérience des communautés locales à Poitiers*, Paris, Bayard, 2005 et *Un goût d'espérance. Vers un nouveau visage d'Église*, II, Paris, Bayard, 2008.

en vue des assemblées générales du synode. Là encore, deux cahiers synodaux seront rédigés et envoyés qui nourrissent le travail des assemblées des mois de mai et de septembre 2003. Le 30 novembre 2003, les Actes du synode sont promulgués par Mgr Rouet sous le titre : *Serviteurs d'Évangile. Actes synodaux de l'archidiocèse de Poitiers. Vers un nouveau visage d'Église*. Trois chapitres structurent ce texte : le premier inscrit le travail selon une finalité

« LE TRAVAIL ACCOMPLI A SOLIDEMENT MARQUÉ LE DIOCÈSE. IL A IMPULSÉ UN GRAND ÉLAN. LA ROUTE CONTINUE, CELLE D'UNE ÉGLISE QUI VIT NORMALEMENT DE MANIÈRE SYNODALE. »

résolument missionnaire ; le deuxième s'arrête sur l'organisation du diocèse au service de la mission ; le troisième évoque les acteurs et les ministres de l'Évangile. Le synode réaffirme le fondement baptismal de la vie ecclésiale, reçoit et renforce l'intuition des communautés locales, évoque l'articulation des ministères et demande qu'une recherche soit entreprise pour que les secteurs pastoraux soient transformés en nouvelles paroisses<sup>7</sup>. Dans la lettre qui clôt le synode, Mgr Rouet écrit : « Il y a dix ans, le Père Rozier promulguait le premier synode diocésain. Le travail alors accompli a solidement marqué le diocèse. Il a impulsé un grand élan. La route continue, celle d'une Église qui vit normalement de manière synodale<sup>8</sup>. »

### **Avec les générations nouvelles, vivre l'Évangile**

Le 2 avril 2007, Mgr Rouet reçoit un auxiliaire en la personne de Mgr Pascal Wintzer. Celui-ci devient archevêque le 13 janvier 2012. La vie synodale se poursuit et, assez vite, se pose la question d'un nouveau synode « pour » ou « sur » les jeunes. La problématique mettra du temps à s'affiner : comment éviter l'écueil d'un synode qui parle des jeunes en leur absence ? Comment ne pas donner l'image d'une institution vieillissante se souciant seulement de son propre avenir ? Là encore, de nombreux échanges ont lieu entre les

---

7. 28 nouvelles paroisses, communion de communautés locales, sont instaurées par décret, le 29 juin 2014.

8. Lettre synodale de Mgr Rouet, dans *Serviteurs d'Évangile*, p. 69.

conseils qui aboutissent à une formulation : *Avec les générations nouvelles, vivre l'Évangile*. Le « Avec » permet d'éviter de parler « pour » ou « à propos » des jeunes en en faisant dès aujourd'hui de réels acteurs de la vie ecclésiale. En outre, les « générations nouvelles » ne désignent pas seulement ni d'abord les jeunes en âge mais la nouveauté de la foi qui surgit à tout âge. Mgr Wintzer convoque comme ses prédécesseurs un synode le 26 juin 2016. Celui-ci sera célébré sous le patronage de deux figures locales de sainteté, débutant en la fête de saint Hilaire (13 janvier 2017) et se terminant à la saint Martin (11 novembre 2018). Mgr Wintzer est soucieux que l'Église diocésaine fasse des choix clairs en se donnant des orientations missionnaires

« QU'ALLONS-NOUS FAIRE ?  
CONTINUER... CONTINUER CETTE  
PRATIQUE DE LA RENCONTRE,  
DE LA DISCUSSION, DU  
DISCERNEMENT, DE LA DÉCISION...  
LA CULTURE SYNODALE. »

en petit nombre. Il rappelle souvent que choisir ces quelques orientations implique de renoncer à toutes les autres. Durant le synode, ces affir-

mations peuvent susciter de l'inquiétude... et là encore, l'expérience synodale vaut pour chaque catholique comme pour le pasteur du diocèse. Au total, le synode retiendra neuf visées et vingt-cinq orientations et l'archevêque promulguera l'ensemble du texte. Il écrit dans son message d'envoi *Lire, vivre et aimer l'Évangile* : « Qu'allons-nous faire ? Continuer... continuer cette pratique de la rencontre, de la discussion, du discernement, de la décision... la culture synodale. » On peut l'affirmer sans se tromper : depuis plus de quarante ans, le diocèse de Poitiers vit de cette culture.

## Quels enjeux ?

### **Vivre du baptême**

La vie synodale d'un diocèse est une façon d'affirmer concrètement la fécondité du baptême et, plus largement, des sacrements de l'initiation chrétienne. L'Église doit s'organiser et vivre comme elle croit, selon un principe

sacramentel. À cet égard, elle n'est pas une institution comme les autres, cette ONG si souvent dénoncée par le pape François : elle est une réalité de grâce. Mettre en avant le baptême, c'est croire que chacun, au titre des sacrements de l'initiation, est habilité à prendre la parole pour dire ce qu'il croit juste ; que chacun doit être écouté, que sa parole doit être prise en compte et entrer dans la symphonie des multiples paroles. La vie synodale permet ainsi l'expression de tous selon la représentativité propre à chacun. Cette expérience est fondamentale par l'écoute mutuelle, l'égalité de dignité de tous et la prise en compte des réalités de vie. Des relations se tissent, des initiatives prennent corps. Ainsi, le synode permet d'initier à la foi qui édifie l'Église. Il faut reconnaître que la théologie catholique a parfois laissé dans l'ombre cette doctrine pourtant clairement énoncée dès le Nouveau Testament. Les Pères de l'Église puis la tradition conciliaire l'ont toujours attestée<sup>9</sup>. Cette qualification baptismale, amplement développée dans l'enseignement du concile Vatican II, est sans cesse reprise dans bien des documents magistérielles et souvent soulignée par le pape François.

### **Vivre sous la Parole**

Il convient de rappeler aussi que l'Église célèbre un synode. Cette dimension liturgique est essentielle et distingue la synodalité ecclésiale du seul souci contemporain d'une démocratie participative. La liturgie est au cœur de toute rencontre synodale. Il s'agit de prendre conscience que, disciples de la Parole, les délégués ne peuvent parler qu'en restant à l'écoute de l'Évangile. C'est bien lui qu'il s'agit d'annoncer dans le monde d'aujourd'hui. Les prières liturgiques du synode sont toujours particulièrement soignées. Elles sont le cœur de la démarche qui consiste en une conversion de tous les membres. Le discernement mené vise à une fidélité toujours plus grande à l'Évangile. À cet égard, le synode est une aventure de foi et c'est la foi de l'Église qu'il célèbre.

---

9. Ainsi, selon le concile de Florence (1439) : « Parmi tous les sacrements, le baptême tient la première place, parce qu'il est la porte de la vie spirituelle. Par lui, nous devenons membres du Christ et de son Corps, l'Église. » (*Décret pour les Arméniens*) Le II<sup>e</sup> concile du Vatican affirme, quant à lui, « la nécessité de l'Église elle-même, dans laquelle les hommes entrent par la porte du baptême » (LG 14).

### **Manifester la nature même de l'Église**

Au fond, le synode manifeste la nature même de l'Église, assemblée convoquée. En son sein se manifeste la signification du ministère apostolique, puisque l'évêque convoque, préside et promulgue. Il n'est pourtant pas seul : le presbyterium est présent avec les autres ministères, ordonnés ou non, la vie consacrée et les diverses vocations dans l'Église au titre des

sacrements de l'initiation chrétienne sont honorées.

LE SYNODE DÉSIGNE  
DONC L'ACTE DE FRANCHIR  
ENSEMBLE DES SEUILS.

Bien plus, le synode instaure un nécessaire rapport

de confiance entre un évêque et son peuple. Ce rapport n'est pas toujours simple, il demande à l'évêque de vivre une confiance radicale dans son peuple, de veiller sur le processus et non de le surveiller. C'est souvent le rôle du secrétariat général du synode que d'être le relais entre les paroles échangées et la parole de l'évêque en cherchant à honorer l'un et l'autre.

### **Franchir ensemble des seuils**

On retient souvent l'étymologie de la marche commune pour parler du synode. Faire route ensemble, cheminer. L'image est belle et parlante. Mais une autre étymologie est possible, moins connue mais tout aussi juste. Si, en grec, avec un esprit rude, *hodos* signifie le chemin, *odos*, avec un esprit doux, désigne le seuil de la maison. Le synode désigne donc l'acte de franchir ensemble des seuils. Le synode prend des décisions. Promulgué, le texte synodal constitue un droit particulier pour un diocèse. On pourrait dire que la vie synodale est un chemin balisé par des *kairoï*, des moments favorables que sont les synodes diocésains réunis selon le cadre canonique.

### **Quels fruits ?**

Comment mesurer les fruits d'un synode ? Pour beaucoup, le seul critère reste le texte des décisions prises et leur effective mise en œuvre. Cela est juste puisque la parole synodale doit engager. Si cela constitue bel et bien un critère, il n'est pas le seul ni sans doute le plus important. En effet, le

synode est d'abord une expérience pour celles et ceux qui s'y engagent. Chacun à sa mesure peut y prendre sa place et le vivre comme une expérience de foi. Après le dernier synode célébré à Poitiers, on a vu se lever quelques personnes plus jeunes qui avaient découvert une façon nouvelle de vivre en Église et qui ont depuis tenu leur place dans les communautés paroissiales.

La vie synodale manifeste ainsi le visage de l'Église diocésaine. Elle appelle à des conversions ainsi qu'à des changements de mentalités et d'habitudes. Il s'agit de transmettre nos raisons de croire, d'espérer et d'aimer. Elle nous sollicite à vivre vraiment en disciples-missionnaires en écoutant les autres au risque de notre propre parole. Le pape François indique : « L'écoute nous aide à découvrir le geste et la parole opportune qui nous secouent de la tranquille condition de spectateurs<sup>10</sup>. » Être secoué de la tranquille condition de spectateurs... n'est-ce pas cela que permet le synode ? Les changements institutionnels, parfois peu nombreux, n'empêchent pas les conversions profondes, certes moins visibles mais tout aussi réelles. ■

---

10. Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, n° 171. Dans le processus synodal, le pape François souligne cette capacité d'écoute. Dans son discours du 17 octobre 2015, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'institution du synode des évêques, il affirme : « Une Église synodale est une Église de l'écoute, avec la conscience qu'écouter "est plus qu'entendre". C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre. »

# Synode de Créteil, une dynamique missionnaire

Jean-Christophe Brelle

**D**u 12 octobre 2014, « en la fête du 40<sup>e</sup> anniversaire du décès de Madeleine Delbrêl », au 16 octobre 2016, à l'invitation de son évêque Michel Santier, le diocèse de Créteil a vécu une démarche synodale d'ampleur : plus de 1 000 équipes synodales, près de 10 000 personnes impliquées, 1 300 contributions, une assemblée synodale d'environ 400 personnes de tous les secteurs pastoraux, dont une majorité de laïcs... Les orientations promulguées à l'issue de ce travail font une large part à la préoccupation de la mission de l'Église dans le monde. J'en cite quelques-unes : « Oser une Église de la rencontre et du dialogue », « Relier l'Évangile et le monde du travail », « Servir la fraternité », « Renouveler les paroisses au service de la mission »... La Communauté Mission de France pourrait s'y reconnaître !

Mais peut-être faut-il, avant d'aller plus loin, dresser un portrait rapide de cette portion d'humanité qu'est le Val-de-Marne et de cette Église particulière qu'est le diocèse de Créteil. 1,4 million d'habitants, avec d'énormes contrastes : un revenu moyen par habitant de 33 000 euros à Saint-Mandé et de 15 890 euros à Villeneuve-Saint-Georges où le taux de pauvreté est

---

## À PROPOS DE L'AUTEUR

Informaticien retraité, Jean-Christophe est diacre permanent de la Mission de France. Il est membre de l'équipe de mission d'Ivry avec

son épouse Marie-Noël et il est engagé avec elle dans l'accueil à la maison de Madeleine Delbrêl.

de 33 % ; des pavillons cossus en bord de Marne à Saint-Maur ou en lisière du bois à Nogent, de nombreux immeubles insalubres à Ivry ou à Villeneuve-Saint-Georges... Le Val-de-Marne est aussi une terre d'immigration : Portugais, Maghrébins, Africains subsahariens, Chinois, Roumains, Polonais et bien d'autres représentent plus de 20 % de la population. L'Église diocésaine est à l'image de cette population, sociologiquement et culturellement très diverse, avec en particulier des « bastions » catholiques dans les villes « bourgeoises », des communautés très métissées dans les villes populaires, des mouvements et des « communautés nouvelles » de toutes sensibilités, dont certains sont encore dynamiques. Sans parler du clergé où les prêtres « venus d'ailleurs » représentent plus du tiers des prêtres en activité pastorale. L'assemblée synodale à laquelle j'ai participé reflétait bien cette diversité.

LES ACTES DU SYNODE SONT  
IRRIGUÉS PAR LE SOUCI  
DE LA CONVERSATION DE  
L'ÉGLISE AVEC LE MONDE,  
CONVERSATION NOURRIE  
PAR LA PAROLE DE DIEU.

## L'affirmation d'une dynamique réellement missionnaire

Les actes du synode sont irrigués par le souci de la conversation de l'Église avec le monde, conversation nourrie par la Parole de Dieu. Ainsi cet appel, adressé à tous les acteurs pastoraux, à vivre une « conversion pastorale et missionnaire » à la suite du pape François, cité par Michel Santier : « J'espère que toutes les communautés feront en sorte de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour avancer sur le chemin d'une conversion pastorale et missionnaire qui ne peut laisser les choses comme elles sont. Ce n'est pas d'une simple administration dont nous avons besoin. Constituons-nous dans toutes les régions de la terre en un état permanent de mission. » (*Evangelii gaudium* 25)

Ainsi la figure de Madeleine Delbrêl, souvent invoquée par l'évêque et par l'équipe de pilotage du synode : « Son témoignage continue et continuera d'éclairer notre présence de baptisés au cœur d'un monde marqué par l'incroyance ».

Des décrets adressés aux acteurs pastoraux ont confirmé ces convictions et ces orientations largement partagées et clairement affirmées. On peut citer, par exemple :

- « Je demande aux responsables des aumôneries de collège et de lycée d'organiser chaque année des rencontres et des actions interreligieuses » ;
- « Je demande aux paroisses et aux mouvements d'organiser chaque année, en partenariat avec des non-chrétiens, une ou plusieurs manifestations à destination des habitants des quartiers et pas seulement des membres de la communauté chrétienne ».

Des décrets, mais aussi des actes :

- le développement du dialogue interreligieux, tant avec les juifs qu'avec les musulmans, nombreux dans le Val-de-Marne ; ce dialogue s'est concrétisé à plusieurs reprises par des initiatives communes, notamment après des attentats ;
- la création au sein des services diocésains d'un pôle « société », articulé avec le pôle « famille », chargé en particulier de faire vivre une antenne diocésaine des Semaines Sociales de France ;
- la création d'une équipe diocésaine chargée de susciter de nouvelles initiatives dans le domaine de la pastorale du travail ;
- la création d'un parcours de formation « Disciples missionnaires » à destination des jeunes adultes ;
- ...

Oui, un réel dynamisme missionnaire se dessine à l'issue de ce synode. Mais ce n'est pas sans certaines ambiguïtés, et la mise en œuvre de ces orientations se heurte à des limites bien réelles.

## Diverses manières de se situer comme chrétien dans le monde

La diversité sociologique et culturelle de l'Église diocésaine et des instances synodales est à croiser avec une autre, théologique. Nous ne parlons pas tous de la même chose quand nous employons le mot de « mission » :

entre l'évangélisation par des soirées de louange et l'engagement syndical des militants d'Action catholique ou le dialogue islamo-chrétien, c'est parfois le grand écart ! Les actes du synode témoignent de la multiplicité de ces approches.

Ainsi la première orientation affirme-t-elle « l'importance pour l'Église de ne pas s'affirmer comme une contre-culture mais d'être présente dans des rencontres et des dialogues fraternels et exigeants au cours desquels chacun apporte et reçoit ».

Mais un peu plus loin, une autre orientation souligne que « l'initiation chrétienne des jeunes générations [doit] constituer la première de nos priorités missionnaires » et se décline dans des décrets « pour que l'évangélisation des jeunes générations devienne la grande cause du diocèse ». Or ces décrets concernent essentiellement l'action pastorale auprès des enfants et des jeunes issus de familles chrétiennes.

Il ne s'agit pas d'opposer ces deux priorités : la tension entre le souci du dynamisme propre des communautés et celui de l'ouverture aux questions du monde fait partie de la vie de l'Église. Mais il a peut-être manqué à cette démarche synodale une articulation entre ces deux polarités, qui aurait évité que chacun ne se retrouve simplement conforté dans son penchant naturel, les uns dans leur engagement à écouter les questions de la société et à partager « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent » (*Gaudium et spes* 1), les autres dans leur préoccupation première à former de jeunes chrétiens solides capables de témoigner explicitement de leur foi en Jésus-Christ dans une société majoritairement non chrétienne.

IL A PEUT-ÊTRE  
MANQUÉ À CETTE  
DÉMARCHE SYNODALE  
UNE ARTICULATION  
ENTRE CES DEUX  
POLARITÉS.

## Des limites

Ce synode a fait l'impasse, dans un premier temps, sur l'organisation de l'Église diocésaine. C'était probablement un choix pertinent qui a permis justement l'expression de ce dynamisme évangélique et missionnaire sans risquer de faire de la diminution du nombre de prêtres une question centrale.

Mais il a bien fallu affronter les questions organisationnelles : comment, avec les moyens humains disponibles, mieux articuler les responsabilités propres des prêtres – et notamment des curés de paroisse – et celles des laïcs ? Comment conjuguer la nécessaire proximité assurée par les paroisses et les initiatives missionnaires dont la géographie dépasse le cadre paroissial ? Comment mieux articuler l'action des services diocésains et celle du « terrain » ?

Ce fut l'objet d'un « audit pastoral et missionnaire » et du travail d'une équipe beaucoup plus resserrée que l'assemblée synodale, qui ont abouti à la promulgation par l'évêque d'une « ordonnance » visant à préciser le rôle et le mode de fonctionnement des différentes instances de l'Église diocésaine.

Il en ressort notamment une affirmation de la paroisse comme lieu indépassable de la proximité de l'Église par rapport à un territoire, au risque de négliger d'autres situations de proximité

CETTE AFFIRMATION DE LA PAROISSE COMPORTE UN RISQUE : DONNER DAVANTAGE DE POIDS À LA FIGURE DU CURÉ ET À LA PASTORALE « ORDINAIRE ».

vécues par exemple par les membres des mouvements ou dans des lieux moins formels encore. Cette affirmation de la paroisse, même si elle s'articule avec le souhait d'une Église vivant la synodalité et la coresponsabilité à tous les niveaux de son

organisation, comporte un risque : donner davantage de poids à la figure du curé et à la pastorale « ordinaire » qui s'exerce sur ce territoire. La création de « pôles d'initiatives missionnaires » chargés de faire émerger des projets transversaux vise à éviter cet écueil. Y parviendra-t-elle ? L'avenir le dira.

## En conclusion, quelques questions

La volonté sincère de faire progresser l'Église durablement vers un fonctionnement vraiment synodal, capable de créer une dynamique missionnaire partagée par le plus grand nombre, semble bridée par plusieurs freins. J'en souligne trois :

- Une démarche synodale, telle que le diocèse de Créteil l'a vécue, si elle permet l'expression et parfois la confrontation de (presque) toutes les sensibilités, ne donne pas à elle seule la clé d'une vie missionnaire adossée à une vision partagée du rapport entre l'Église et le monde ; ne faudrait-il pas pour cela un travail collectif d'approfondissement théologique ? Mais ce travail est difficile à mener à l'échelle d'un diocèse numériquement aussi important et humainement aussi divers.
- La marque de l'histoire, imprimée dans les mentalités, qui fait de la paroisse une institution-clé, ne risque-t-elle pas de geler les efforts de mise en question des habitudes pastorales et de créativité missionnaire ? Une Église qui se veut en mission auprès du plus grand nombre ne devrait-elle pas promouvoir davantage d'autres initiatives, relatives à des réalités humaines à la géographie plus floue ?
- La place des ministres ordonnés dans les instances ecclésiales, en particulier celle de l'évêque et du curé de paroisse, n'induit-elle pas fatalement un fonctionnement « vertical » de l'Église au moment des décisions et de leur mise en œuvre, quand bien même la synodalité est affirmée comme principe d'action ? L'état de mission peut-il être décrété d'en haut ?

Le chantier d'une Église synodale en mission reste ouvert. ■

# L'Amazonie mérite-t-elle un synode ?

Luc Lalire

## L'événement du synode sur l'Amazonie

« Un synode sur l'Amazonie : voilà une idée "surprenante" » ! comme le titrait *Vatican-News* en 2017 lors de son annonce par le pape François, le 15 octobre. En effet, si l'Amazonie est un vaste continent, nécessaire mais lointain, le mot synode qui lui est accolé peut sembler hors de portée, voire inadapté à cette zone géographique !

### D'où est née l'idée d'un tel synode ?

Elle ne tombe pas du ciel ! La préoccupation du bassin de l'Amazonie est présente lors des différentes Conférences générales de l'épiscopat latino-américain. Dix ans plus tôt, le document final de la Conférence d'Aparecida<sup>1</sup> revient à trois reprises sur le territoire de l'Amazonie.

---

1. V<sup>e</sup> Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes, réunie à Aparecida en mai 2007.

### À PROPOS DE L'AUTEUR

Luc Lalire est prêtre du diocèse de Dijon depuis 1989, engagé au Prado depuis 1999. Il a été *fidei donum* en Uruguay entre 2005 et 2011. Il a été ensuite responsable du pôle Amérique latine à la

Conférence des évêques de France, curé de paroisse et aumônier de la Délégation catholique à la coopération. Il est maintenant assistant du responsable général des prêtres du Prado.

Dans ce document, l'Amazonie est une préoccupation socio-environnementale : la richesse de sa biodiversité mais aussi le contexte de prédation qui menace les richesses naturelles, avec des conséquences sociales graves<sup>2</sup>. Elle est aussi une préoccupation pastorale. Les diocèses de ce territoire nécessitent le soutien de l'ensemble de l'Église en Amérique latine et sont invités à créer un réseau « pour créer un modèle de développement qui privilégie les pauvres et serve le bien commun »<sup>3</sup>. Car il s'agit de « créer une prise de conscience dans les Amériques sur l'importance de l'Amazonie pour toute l'humanité » (n° 475). C'est un vaste chantier qui s'annonce et contient en germe ce qu'on découvrira avec le synode.

« CRÉER UNE PRISE DE CONSCIENCE DANS LES AMÉRIQUES SUR L'IMPORTANCE DE L'AMAZONIE POUR TOUTE L'HUMANITÉ »

Par ce bref rappel d'une histoire assez récente, il est possible de comprendre que le synode est venu « naturellement » s'inscrire dans cette dynamique, s'appuyant du même coup sur la COP 21 et l'encyclique *Laudato Si'* de 2015.

### **Le synode « Amazonie : nouveaux chemins pour l'Église et pour une écologie intégrale » en octobre 2019**

Les différentes étapes habituelles d'un synode ont été appuyées par la visite du pape à Puerto Maldonado au Pérou en 2018. Son bref discours illustre sa visée : « Aidez vos évêques, aidez vos missionnaires, afin qu'ils se fassent l'un d'entre vous et ainsi, en dialoguant ensemble, vous pourrez façonner une Église avec un visage amazonien et une Église avec un visage indigène. C'est dans cet esprit que j'ai convoqué, pour l'année 2019, le synode pour l'Amazonie dont la première réunion, en guise de conseil pré-synodal, se tiendra ici, aujourd'hui, cet après-midi<sup>4</sup>. »

---

2. *Aparecida* n° 83-87.

3. *Aparecida* n° 475.

4. Discours lors de sa « rencontre avec les populations d'Amazonie », à Puerto Maldonado, région amazonienne du Pérou, le 19 janvier 2018.

Le déroulement du synode à Rome a eu un certain écho médiatique, du fait sans doute des images décalées qui avaient une force symbolique et en même temps évoquaient un décentrement : Rome devenait hôte d'une Église particulière et de communautés bien éloignées de la vie romaine et de ses

CETTE FOIS-CI, LE PAPE FRANÇOIS COMMENCE SON EXHORTATION *QUERIDA AMAZONIA* EN DONNANT AU *DOCUMENT FINAL* UNE PLACE INHABITUELLE.

routines, provoquant même des réactions très négatives. Le pape a dit sa peine à ce sujet. Le commentaire du président de la Conférence des évêques du Venezuela à l'issue du synode dépeint le climat : une

écoute attentive, un dialogue fructueux qui permet un va-et-vient du texte final entre les pères synodaux et les groupes de chaque pays, enrichi par l'apport de personnes extérieures à l'Église catholique, des personnes « sages qui ont éclairé de nouvelles possibilités de rénovation de l'Église, même s'il y eût quelques-uns qui se donnèrent la tâche de bombarder le synode avec des visées qui n'étaient pas dans l'esprit de celui-ci. Toutefois, ce qui est sûr, c'est que l'Esprit a parlé et nous a éclairés ; ce fut un exercice de collégialité, pour naviguer vers de nouveaux buts »<sup>5</sup>.

Comme chaque synode, celui-ci s'est conclu par le vote du « document final ». Le pape relit et publie ensuite une « exhortation » donnant l'interprétation de la production synodale. Cette fois-ci, le pape François commence son exhortation *Querida Amazonia* en donnant au *Document final* une place inhabituelle : « [...] Je ne développerai pas toutes les questions abondamment exposées dans le document de conclusion. Je ne prétends pas le remplacer ni le répéter. Je désire seulement fournir un bref cadre de réflexion qui incarne, dans la réalité amazonienne, (...) 3 ?????. En même temps, je veux présenter officiellement ce document qui nous expose les conclusions du synode auquel ont collaboré de nombreuses personnes qui connaissent, mieux que moi et que la curie romaine, la problématique de l'Amazonie,

---

5. Interview de Mgr José Luis Azuaje Ayala, archevêque de Maracaibo, président de la Conférence épiscopale vénézuélienne et de Caritas de America Latina y el Caribe.

parce qu'elles y vivent, elles y souffrent et elles l'aiment avec passion. J'ai préféré ne pas citer ce document dans cette exhortation parce que j'invite à le lire intégralement <sup>6</sup>. »

C'est donc en lisant ces deux textes, qui se complètent et parfois s'entrechoquent, que je vous propose une évaluation.

## Portée universelle d'un tel synode

Si la conférence d'Aparecida déjà citée rappelle que l'Amazonie « a une importance pour toute l'humanité », pouvons-nous dire que le synode spécial sur l'Amazonie a une importance pour toute l'Église ? Deux critères peuvent nous aider à mesurer cette importance : la prophétie et la synodalité.

### La prophétie

Ce terme revient explicitement dans le texte du *Document final* (dix fois). La prophétie est à la fois la dénonciation des maux dont souffre le territoire et l'affirmation d'une alliance que l'Église se propose de vivre avec les populations d'Amazonie.

1. Le document revendique une posture prophétique dans le moment historique que traverse la zone amazonienne : « Aujourd'hui, l'Église a l'occasion historique de se différencier des nouvelles puissances colonisatrices en écoutant les peuples amazoniens afin d'exercer son activité prophétique de manière transparente. De plus, la crise socio-environnementale ouvre de nouvelles opportunités pour présenter le Christ dans tout son potentiel libérateur et humanisateur <sup>7</sup>. » Le document rapporte aussi des expressions qui manifestent une activité prophétique, « protester », « porter les luttes », « dénoncer l'extractivisme », que l'Église reconnaît aux communautés en Amazonie. Elle « s'engage à être l'alliée des peuples amazoniens pour dénoncer les attaques contre la vie des communautés indigènes, les projets qui affectent l'environnement, l'absence de délimitation de leurs territoires, ainsi

---

6. *Querida Amazonia* 2 et 3. (*Chère Amazonie*, l'exhortation sera citée ensuite par QA).

7. *Document final* 15.

que le modèle de développement économique prédateur et “écocide” ». Plus loin, elle fait écho à *Laudato Si'* : « La présence de l'Église parmi les communautés autochtones et traditionnelles doit souligner la conscience que la défense de la terre n'a d'autre but que la défense de la vie <sup>8</sup>. »

La dénonciation est relayée par l'exhortation : « Il faut donner aux entreprises, nationales ou internationales, qui détruisent l'Amazonie et ne respectent pas le droit des peuples autochtones au territoire avec ses frontières, à l'autodétermination et au consentement préalable, les noms qui leur correspondent : injustice et crime <sup>9</sup>. »

**2.** Pour le pape François, cette attitude s'enracine dans l'articulation entre « l'option pour les pauvres » et « l'annonce de l'Évangile ». Il affirme : « Face à tant de besoins et d'angoisses qui crient du cœur de l'Amazonie, nous pouvons répondre par des organisations sociales, des ressources techniques, [...] Mais nous ne renonçons pas, en tant que chrétiens, à la proposition de la foi que nous recevons de l'Évangile. [...] “Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile !” (1 Co 9, 16). » (QA 63)

**3.** En revanche, le versant ecclésial montre les limites d'une attitude prophétique *ad intra*. En effet, une tension apparaît au sujet de la ministérialité dans l'Église entre le *Document final* et l'exhortation. L'enjeu est la place de l'eucharistie dans ces communautés.

Si le *Document final* propose « d'établir des critères et des dispositions de la part de l'autorité compétente, dans le cadre de *Lumen gentium* 26, pour ordonner prêtres des hommes idoines et reconnus par la communauté... » <sup>10</sup>, l'exhortation invite plutôt à « veiller à ce que la ministérialité se configure de telle manière qu'elle soit au service d'une plus grande fréquence de la célébration de l'eucharistie, même dans les communautés les plus éloignées

---

8. *Document final* 46.

9. QA 14.

10. *Document final* 111.

et cachées. [...] mais, en même temps, il faut des ministres qui puissent comprendre de l'intérieur la sensibilité des cultures amazoniennes »<sup>11</sup>. Et qui sont ces « ministres » ? La réponse de l'exhortation est surprenante, en réduisant le ministère presbytéral à « ce qui lui est spécifique » et ne peut être délégué, c'est-à-dire « l'eucharistie et la pénitence » : « Le cœur de son identité exclusive se trouve dans ces deux sacrements<sup>12</sup>. » Ghislain Lafont, théologien-moine renommé, regrette le « faux-pas » du pape François et s'interroge : « Les numéros 87-90 de *Querida Amazonia* ne semblent pas avoir accueilli ce que le Concile Vatican II avait dit sur le sacerdoce. Comment sortir de cette impasse<sup>13</sup> ? » Mais il ajoute : « C'est d'autant plus dommage que, si on sort de cette perspective cléricale surannée, ce que fait QA dès le n° 91, on revient à des perspectives très larges : "Celui qui préside l'eucharistie doit prendre soin de la communion... qui accueille les multiples richesses des dons et des charismes que l'Esprit répand dans la communauté." [...] Le n° 94 décrit admirablement les champs où souffle l'Esprit Saint, véritable moteur de la vie et de l'unité de l'Église<sup>14</sup>. » Que s'est-il donc passé ?

Nous percevons bien ici combien la dimension prophétique se trouve limitée dès qu'il s'agit de la ministérialité parce qu'elle concerne finalement l'Église universelle. En effet, à travers ce « faux-pas », nous touchons du doigt une interaction déterminante entre le synode sur l'Amazonie et la réalité de l'Église qui est universelle. Il n'est peut-être pas surprenant que ce synode ait suscité de si violentes critiques<sup>15</sup>. Ne serait-ce pas l'objet d'une recherche synodale ?

---

11. QA 86.

12. QA 88.

13. Article publié dans *Settimana News* du 26/02/2020.

14. Ghislain Lafont, article publié le 23 février 2020 dans son blog : Des moines et des hommes.

15. On notera ici les interventions du cardinal Müller – ancien préfet de la Congrégation de la doctrine de la Foi, qui s'exprime à propos de *l'instrumentum laboris* : « Au lieu de présenter une approche ambiguë avec une religiosité vague, dans une tentative futile de faire du christianisme une science du salut en sacralisant le cosmos et la nature et l'écologie de la biodiversité, il est important de regarder le centre et l'origine de notre foi : le Verbe s'est fait chair. » (Tribune publiée dans *Die Tagespost* de Juillet 2019) ; et du cardinal Pelt qui, du fond de sa prison australienne à l'époque, écrivait au sujet du même document, qu'il est un « document de travail de mauvaise qualité ».

## La synodalité

« L'Église a besoin d'une conversion synodale, la synodalité du Peuple de Dieu sous la conduite de l'Esprit en Amazonie. Avec cet horizon de communion et de participation, nous cherchons de nouvelles pistes ecclésiales, surtout dans la ministérialité et la sacramentalité de l'Église à visage amazonien<sup>16</sup>. » Pour chercher ces nouvelles pistes, le texte revient sur l'expérience paradigmatique de l'Église de Jérusalem (Ac 15), comme un exercice de discernement.

« L'ÉGLISE A BESOIN  
D'UNE CONVERSION  
SYNODALE, LA SYNODALITÉ  
DU PEUPLE DE DIEU SOUS  
LA CONDUITE DE L'ESPRIT  
EN AMAZONIE. »

« Il s'agit de déterminer d'abord et de parcourir ensuite en tant qu'Église, ce chemin discerné comme la volonté de Dieu à partir d'une interprétation théologique des signes des temps, sous la conduite de

l'Esprit Saint » (*Document final* 90). Toute l'Église est donc concernée par ce processus de discernement et les structures ecclésiales, en Amazonie comme dans le reste du monde, ont à vivre cette « conversion synodale » qui est le titre V du *Document final*. Voilà pourquoi celui-ci élabore une définition<sup>17</sup> qui, à partir du va-et-vient entre Église particulière et Église universelle, précise l'articulation entre la diversité des membres et la communion du corps.

Au cœur de cette diversité des membres du corps, la « conversion synodale » révèle une autre tension entre le *Document final* et l'exhortation à propos de la place des femmes. Le pape y consacre une longue partie (QA 99-103) intitulée « La force et le don des femmes ». Elle peut se lire comme une réponse à la proposition intégrée dans le *Document final* qui visait une demande de révision du *Motu proprio* de Paul VI<sup>18</sup>, « afin que les femmes formées adéquatement et préparées pour cela puissent recevoir les ministères du lectorat

---

16. *Document final* 86.

17. « La synodalité définit une manière de vivre la communion vivante et la participation dans les Églises locales caractérisée par le respect de la dignité et de l'égalité de tous les baptisés, la complémentarité des charismes et des ministères, la joie de se réunir en assemblées pour discerner ensemble la voix de l'Esprit. [...] » (*Document final* 91)

18. *Motu proprio* de Paul VI, *Ministeria quaedam*, 1972.

et de l’acolytat, parmi d’autres ministères à développer. Dans les nouveaux contextes d’évangélisation et de pastorale en Amazonie, où la majorité des communautés catholiques sont dirigées par des femmes, nous demandons que le ministère institué de “la femme leader de communauté” soit créé et reconnu au service des exigences changeantes de l’évangélisation et du service aux communautés »<sup>19</sup>.

Or le pape François répond en ouvrant un autre champ de réflexion : « Dans une Église synodale, les femmes qui jouent un rôle central dans les communautés amazoniennes devraient pouvoir accéder à des fonctions, y compris des services ecclésiaux, qui ne requièrent pas l’ordre sacré et qui permettent de mieux exprimer leur place. Il convient de rappeler que ces services impliquent une stabilité, une reconnaissance publique et l’envoi par l’évêque. Cela donne lieu aussi à ce que les femmes aient un impact réel et effectif dans l’organisation, dans les décisions les plus importantes et dans la conduite des communautés, mais sans cesser de le faire avec le style propre de leur empreinte féminine<sup>20</sup>. »

## Conclusion

Si la posture prophétique d’une Église en Amazonie rejoint la prise de conscience de l’importance du bassin amazonien pour la planète, nous mesurons au contraire à quel point le thème de la ministérialité achoppe dans ce synode sur l’Amazonie. Ce synode révèle la complexité et l’ampleur des questions qui se posent pour l’avenir de toute l’Église et qu’il reste un long chemin à parcourir. Puissent les travaux du prochain synode sur la « synodalité de l’Église » permettre de vrais discernements rendus nécessaires par les appels de l’Esprit et la docilité de toute l’Église à une « conversion synodale ». ■

**Site web du synode sur l’Amazonie (en Français) :**  
<http://www.synod.va/content/sinodoamazonico/fr.html>

---

19. Document final 102.

20. QA 103.

# Faire route ensemble à la Mission de France

Christophe Roucou

**S**i synodal signifie « faire route ensemble » étymologiquement, alors il est possible de dire que la synodalité est l'un des traits originaux et constitutifs de la Mission de France<sup>1</sup>. Pourquoi et à quelles conditions pouvons-nous oser avancer une telle proposition qui pourrait paraître prétentieuse à certains ?

## Synodale dans ses racines

Synodale, la Mission de France l'est dans ses racines puisqu'à l'initiative du cardinal Emmanuel Suhard, archevêque de Paris, elle est créée le 24 juillet 1941 par l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France (ACA) qui deviendra la Conférence des évêques de France (CEF) en mai 1964. Ainsi, vingt ans avant le concile Vatican II qui définit d'abord l'évêque par sa responsabilité dans la mission universelle de l'Église au sein d'une collégialité dans *Christus Dominus*<sup>2</sup>, la création de la Mission de France engageait la responsabilité commune des évêques de France vis-à-vis de la mission.

---

1. Cet article doit beaucoup à Francis Corenwinder et Jean-Marie Ploux ; l'un et l'autre ont assumé la responsabilité de secrétaire général et/ou de vicaire général de la Mission de France, qu'ils en soient ici remerciés !

2. Concile Vatican II, décret *Christus Dominus* sur la charge pastorale des évêques, 1965, § 4-6.



## À PROPOS DE L'AUTEUR

Christophe est prêtre de la Mission de France, enseignant à l'Institut catholique de la Méditerranée, en équipe de mission à Marseille.

Un engagement collégial et missionnaire du même ordre sera pris par l'assemblée plénière des vingt évêques de France en 1957 quand ils décident de créer la Mission ouvrière avec un secrétariat national et des comités dans chaque diocèse.

Synodale, la Mission de France l'est aussi par le type d'envoi en mission qui est fait dès l'origine : ce sont des équipes de prêtres qui sont envoyées en mission et non des prêtres isolés. Pourquoi une équipe ? Il s'agit d'abord de s'épau-

ler les uns les autres dans la mise en œuvre du ministère presbytéral aventuré parmi les « incroyants » et ce n'est pas rien quand la route est à inventer, longue et semée d'inconnues. Mais aussi parce qu'en

CELA RENFORÇAIT  
L'EXIGENCE DE SYNODALITÉ,  
C'EST-À-DIRE DE TENIR  
UNE UNITÉ, NON PAS MALGRÉ  
LES DIFFÉRENCES MAIS  
PAR ELLES ET AVEC ELLES.

choisissant de partager la vie des gens ordinaires en priorité, de celles et ceux que l'on appelait les « incroyants » et les pauvres, la nécessité est rapidement apparue de partager les découvertes, les questions, les autres manières de vivre et de penser sa vie, et, par contre-coup, les questions qui étaient posées à une foi héritée d'un temps et d'un milieu tout différents.

Dès 1949, la Mission de France a envoyé des prêtres en réponse à des appels venant de l'Église en Algérie – en la personne de Jean Scotto – puis, à la suite de l'encyclique *Fidei donum* de Pie XII, des prêtres sont partis servir en Afrique centrale et en Amérique latine. Son horizon s'élargissait ainsi dans la manière même de vivre l'Église et de porter le souci de la foi et de son expression « en terres étrangères ». Cela renforçait l'exigence de synodalité, c'est-à-dire de tenir une unité, non pas malgré les différences mais par elles et avec elles.

## Synodale dans son travail d'intelligence de la foi : « la recherche commune »

Dans l'histoire de la MdF, l'expression « recherche commune » n'apparaît, semble-t-il, qu'à partir de 1966. Mais en parcourant les « Repères historiques

de la MdF »<sup>3</sup>, on constate que le besoin d'échanger et de confronter les réflexions et les expériences entre prêtres ou équipes s'impose dès la création de la Mission.

Dès octobre 1942, année d'ouverture du séminaire à Lisieux, les premiers cours prennent très vite la forme de « cercle d'études ». En 1944 paraît le premier numéro de *Unis pour*, présenté comme un bulletin d'information et de réflexion. À partir de 1945, pendant dix ans, des sessions annuelles nationales réunissent les prêtres sur un thème donné, accompagnées par Marie-Dominique Chenu (1948, 49, 50), Pierre-André Liégé (1951), puis par Yves-Marie Congar (1953)<sup>4</sup>. « Leur but était de contribuer à ce que l'apostolat missionnaire puisse se faire dans le monde moderne... La conjugaison du travail des théologiens et des pasteurs était vécue comme une nécessité de la mission<sup>5</sup>. »

Le souci est alors celui d'une réflexion qui repose sur les engagements de vie des uns et des autres dans leurs champs d'activités. Ces engagements et réflexions sont l'objet de confrontations dans le cadre de « commissions », rurale et urbaine, créées en 1953, puis plus largement dans le cadre d'assemblées générales. Cette dimension synodale de la réflexion est soulignée lors de l'assemblée générale de 1965 dans un vote concernant la vocation et le rôle de la Mission. Il y est dit : « que tous les membres de la MdF se référeront les uns aux autres dans leurs attitudes de foi et leurs activités<sup>6</sup> ».

Manu Deschamps précise qu'à cette AG une caractéristique plus spécifique est mise en lumière ; elle résulte de l'expérience que les équipes ont faite les unes avec les autres depuis de nombreuses années : « Cette caractéristique est la référence ou la confrontation entre équipes sacerdotales ayant des

---

3. « Repères historiques » [RH], élaborés par Bernard Boudouresques et Nathalie Viet-Depaule, consultables sur le site Internet de la Mission de France : <https://missiondefrance.fr/histoire/>.

4. RH, p. 9-15.

5. Tangi Cavalin, Nathalie Viet-Depaule, *Une histoire de la Mission de France*, Paris, Karthala, 2007, p. 127.

6. RH, p. 37.

situations analogues ou accomplissant leur ministère dans des lieux ou des milieux différents... » Il souligne ainsi que la recherche commune n'est pas une nouveauté et qu'elle se pratique depuis les commencements. En 1966, elle est théorisée<sup>7</sup>.

En novembre 1966, nommé vicaire épiscopal, Manu Deschamps est chargé de mettre en œuvre l'AG extraordinaire, décidée à l'AG de 1965 : « Cette assemblée sera en fait, dit-il, le *synode postconciliaire de la MdF*<sup>8</sup> ». Puis, en novembre 1967, se tient la première réunion du Conseil presbytéral (instance qui n'existait pas avant le concile) : « ... surtout la démarche missionnaire, en raison de l'effort d'explicitation de la foi qu'elle comporte, requiert des prêtres qui y sont engagés une référence mutuelle et une confrontation permanente, dans leur attitude de foi et leurs activités<sup>9</sup> ».

LA RECHERCHE  
COMMUNE N'EST PAS  
UNE NOUVEAUTÉ ET  
ELLE SE PRATIQUE  
DEPUIS LES  
COMMENCEMENTS.

Après la démission du Conseil en 1969, le Comité épiscopal<sup>10</sup> avec A. Laforge, M. Deschamps et Ch. Rousseau précise le fonctionnement de la Mission dans la période transitoire : « Le Conseil presbytéral doit jouer le rôle de promoteur et de rassembleur d'une "véritable" recherche commune<sup>11</sup> ». En novembre 69, le Conseil presbytéral propose aux équipes une double recherche : « Répondre aux questions posées à la foi et au sacerdoce et prévoir l'avenir de la MdF ». Pour cela, il crée une commission de la recherche commune<sup>12</sup>.

Dans les années 70, différents ateliers sont créés pour permettre la confrontation entre prêtres situés dans un même champ missionnaire et l'élaboration

---

7. *RH*, document 40 p. 202.

8. *RH*, p. 38.

9. *RH*, p. 39 et document 40 p. 202.

10. Comité d'évêques, prévu par la Constitution apostolique donnée par le pape Pie XII en 1954, chargés d'aider le prélat dans sa responsabilité de gouvernement de la Mission de France.

11. *RH*, p. 43.

12. *RH* p. 44.

d'une réflexion théologique. En avril 1976, une première session permet une confrontation entre prêtres ouvriers en France et prêtres au travail au Maghreb et en Afrique noire. Une deuxième session appelée « P.O.–Tiers-Monde » se tient l'année suivante. Pour y avoir participé – comme séminariste –, je peux témoigner que les interventions des prêtres vivant « au-delà

LES INTERVENTIONS  
DES PRÊTRES VIVANT  
« AU-DELÀ DE L'HEXAGONE »  
ONT BOUSCULÉ LES PRÊTRES-  
OUVRIERS EN FRANCE.

de l'Hexagone » y ont bousculé les prêtres-ouvriers en France, rendant nécessaire l'élargissement d'analyses très marquées par leur insertion dans la classe ouvrière en France,

peu pertinentes pour les situations vécues dans les Tiers-Mondes. Cette confrontation exigeante, dans ce cadre de la recherche commune, conduit à un approfondissement théologique sur la foi au Christ vécue ici en France et là-bas. Témoignage que le chemin partagé avec les hommes et les femmes auxquels ils sont envoyés contraint à une confrontation et une réflexion commune marquée à la fois par la diversité des situations vécues et par le désir d'élaborer une parole commune.

À partir des années 2000, les rendez-vous de la recherche commune prennent la forme d'universités d'été, avec toujours comme objectif que les membres de la Communauté Mission de France (voir plus loin) portent ensemble le souci d'une intelligence de la foi chrétienne pour et dans le monde d'aujourd'hui. Cette réflexion porte le souci de ceux et celles avec qui nous faisons route, selon les trois axes du *Manifeste pour la Mission* adopté en 2002 :

- travailler à la justesse de l'attitude chrétienne ;
- vivre l'Église aux lieux de la rencontre et du dialogue ;
- interpréter la foi chrétienne pour aujourd'hui.

Ici se joue un croisement constitutif de la Mission de France entre le chemin que nous parcourons avec les hommes et femmes de notre temps auxquels nous sommes envoyés et la « recherche commune » dont l'un des enjeux

missionnaires est, selon les mots du Manifeste, « d'exprimer la foi que nous recevons de l'Église avec les paroles de vie que nous recevons des autres »<sup>13</sup>.

## Synodale dans son mode de gouvernement ?

Dès 1956, une première assemblée générale réunit les prêtres de la Mission de France dans l'abbatiale de Pontigny. Cette assemblée est inscrite dans la Loi propre promulguée par le prélat, le cardinal Liénart, en 1955 avec l'approbation de Rome. On y lit à l'article 20 : « Une Assemblée générale se tient périodiquement au moins tous les trois ans. L'Assemblée générale est convoquée par le Prélat. Sous sa présidence, elle étudie les questions majeures intéressant la vie et l'activité de la Mission<sup>14</sup> ».

Ces assemblées générales se réunissent à intervalles réguliers, sous la présidence du prélat. Ce ne sont pas des sessions de formation ou de réflexion comme celles évoquées à propos de la recherche commune, ce sont des moments et des lieux où des orientations sont choisies et votées par l'ensemble des prêtres incardinés et soumises au prélat et au comité épiscopal qui représente les autres évêques. C'est un mode de fonctionnement unique qu'on ne rencontre dans aucun autre diocèse.

Ces assemblées sont préparées dans les équipes et les rapports élaborés par le « conseil » ou « l'équipe épiscopale » sont travaillés, amendés. Il s'agit donc d'une articulation entre une logique hiérarchique et une logique de type associatif. Des orientations sont votées, présentées au prélat qui peut ou non les accepter et les promulguer, après avis du comité épiscopal.

Ce mode de fonctionnement a été repris dans la nouvelle Loi propre votée par la Conférence épiscopale en 1987 et promulguée, après l'accord de Rome, par le cardinal Decourtray, Prélat, en 1988, pour une mise en conformité avec le nouveau code de droit canonique promulgué en 1983.

---

13. *Manifeste pour la Mission*, 2002, p. 15.

14. <https://missiondefrance.fr/histoire-2/>.

En 2002, après deux années de réflexion, sous l'autorité de Mgr Georges Gilson, la Communauté Mission de France est créée – sans que soit modifié le statut canonique – et un *Manifeste pour la Mission*<sup>15</sup> est adopté. Dans sa seconde partie, sous le titre « L'animation et le gouvernement de la Mission de France », sont précisés plusieurs éléments qui caractérisent un mode

UN MODE DE GOUVERNEMENT ORIGINAL, DANS LA LIGNE HISTORIQUE PRÉCÉDENTE MAIS INCLUANT LA PARTICIPATION DE LAÏCS AUX CÔTÉS DES PRÊTRES OU DES DIACRES INCARDINÉS.

de gouvernement original, dans la ligne historique précédente mais incluant la participation de laïcs aux côtés des prêtres ou des diacres incardinés. Par exemple, il est stipulé que l'équipe épiscopale qui « assiste le Prélat pour l'animation et le gouver-

nement de la Communauté Mission de France... est composée de prêtres et de laïcs ». Il est créé un « Conseil pour la Mission », élu par les membres des Équipes de Mission et par les incardinés de la Mission de France ». Les prêtres élus au conseil presbytéral sont membres de droit de ce conseil et n'y sont pas majoritaires. Ainsi est pensée une articulation entre le conseil presbytéral et le conseil pour la mission.

Dans le *Manifeste*, il est encore précisé que lors des assemblées générales de la Communauté Mission de France, convoquées par le prélat, tous les cinq ans : « Pour les décisions, ont voix délibérative les incardinés à la Mission de France et tout membre des équipes de mission, ainsi que ceux qui ont reçu, à titre personnel, une lettre de mission du Prélat »<sup>16</sup>.

Pendant plusieurs années, le « secrétaire général » de la Mission de France fut élu par les prêtres incardinés puis nommé par le prélat. Ce principe d'une élection directe pour le vicaire général n'a pas été conservé comme

---

15. *Manifeste pour la Mission*, 2002, p. 20-21.

16. Cf. dans ce même numéro, l'article d'Isabelle Salembier et d'Emmanuel Pasquier sur la dernière assemblée générale en 2018.

tel mais le principe d'une consultation a été maintenu, inscrit dans le *Manifeste* : « Le Vicaire général est nommé par le Prélat, après consultation des membres des équipes de mission et des incardinés à la Mission de France ». Cela signifie que les laïcs membres de ces équipes de mission votent de manière consultative pour le choix par l'évêque du vicaire général qui a, de fait, un rôle plus important que dans un autre diocèse puisque le prélat est en même temps évêque d'un diocèse et que les membres de la Communauté Mission de France vivent un peu partout en France et, pour quelques un(e)s, hors de l'Hexagone.

Sur proposition du prélat, Mgr Hervé Giraud, la dernière assemblée générale a voté la création d'un poste de délégué(e) général(e) pour travailler en coresponsabilité avec le vicaire général au gouvernement de la Communauté Mission de France. Ce vote acquis, il a procédé à une consultation du même type que celle organisée pour le vicaire général (membres des équipes de mission et incardinés). Au vu des résultats, il a nommé une femme comme déléguée générale, travaillant en binôme avec le vicaire général.

Autant d'éléments originaux dans le gouvernement et la prise de décision de ce diocèse bien particulier qu'est la Mission de France, qui peuvent éclairer un mode de fonctionnement de type synodal. La place de l'évêque et des ministres ordonnés y est totalement respectée mais, dans le même temps, des dimensions de l'ordre de la synodalité sont mises en œuvre pour le gouvernement et la prise de décisions.

## Une synodalité à vivre aussi au sein de l'Église

Mais la synodalité de la MdF évoquée par ces trois dimensions (racines, intelligence de la foi et gouvernement) ne tient que si elle s'inscrit dans celle plus large de l'Église en France. Comment pouvons-nous contribuer à ce que ce que nous vivons et réfléchissons dans des lieux dont l'Église est bien loin soit communiqué à d'autres dans l'Église mais aussi, quand cela est possible, à ceux et celles auxquels nous sommes envoyés ? Comment notre manière de faire route avec des athées, des personnes indifférentes à l'Église voire

à la foi, des musulmans ou d'autres croyants marque notre manière de faire route avec des chrétiens au sein de l'Église ?

Nous avons essayé et nous essayons encore de le faire de diverses manières : par la *Lettre aux communautés*, revue dont le titre indique que cette lettre

LA SYNODALITÉ N'EST PAS  
TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS  
DE NOTRE PART : LES  
ÉQUIPES COMMUNIQUENT  
PEU OU MAL CE QU'ELLES  
VIVENT AUX DIOCÈSES.

était, à l'origine, destinée aux communautés, c'est-à-dire aux équipes MdF. Mais peu à peu, elle fut diffusée à l'« extérieur » permettant de communiquer plus largement les témoignages de vie mais aussi la recherche sur le ministère de

prêtres au travail salariés, les réflexions et les propositions sur la question de la foi chrétienne dans la société contemporaine... Il convient de citer aussi les nombreux ouvrages écrits par des prêtres de la MdF, et aujourd'hui quelques laïcs, désireux de faire connaître à d'autres chrétiens ce qui se vit dans le « faire route ensemble » avec ces personnes étrangères à la foi chrétienne.

Régulièrement, des communications sont faites aux assemblées annuelles de la Conférence des évêques de France. Mais il faut reconnaître que, sur ce point, la synodalité n'est pas toujours au rendez-vous de notre part : les équipes communiquent peu ou mal ce qu'elles vivent aux diocèses. Nous aimons faire référence aux échanges et confrontations de Paul avec les autres Apôtres à propos de la mission, rapportés en *Actes 15*, *Galates 4*<sup>17</sup>... mais nous les mettons peu en pratique, aujourd'hui !

## Synodale par sa mission : envoyés pour devenir frères et sœurs du chemin

Pour reprendre une expression forgée par les membres de l'équipe envoyée en Égypte dans les années 80, Dieu nous invite à devenir frères (et sœurs) de

---

17. Cf. l'article d'Odile Flichy, dans ce même numéro.

ceux et celles qu'il nous donne de rencontrer en chemin là où nous avons été envoyés, en particulier dans nos lieux de travail professionnel et d'habitat.

Or, et c'est sans doute l'une des originalités de la MdF, les « autres » ainsi rencontrés, celles et ceux avec qui, selon une expression de l'époque des fondations, nous partageons une « communauté de destin », font implicitement partie de cette synodalité.

CELLES ET CEUX AVEC  
QUI NOUS PARTAGEONS  
UNE « COMMUNAUTÉ  
DE DESTIN », FONT  
IMPLICITEMENT PARTIE  
DE CETTE SYNODALITÉ.

Nous essayons de vivre la mission sous la modalité de la rencontre et du dialogue, pas sans l'Église rassemblée mais aussi pas sans les autres qui ne sont pas rassemblés aujourd'hui. C'est ainsi qu'en Égypte, en nous identifiant comme « frères du Chemin » (*Ikhouat as-sebil*, expression coranique), nous exprimions de fait cette synodalité.

Parfois, ces « autres » ont accepté de partager avec nous leurs questions et leurs réflexions en vue d'une intelligence partagée de notre monde et de la foi dans des « ateliers », beaucoup plus rarement dans des équipes, mais aussi dans des instances plus larges.

Faisant route avec ceux et celles auxquels nous sommes envoyés, nous aimons relire le récit de Jésus faisant lui-même route vers Emmaüs avec Cleophas et son compagnon (*Luc 24*). Ce récit dit combien l'expérience du chemin fait ensemble peut être expérience de la rencontre du Ressuscité. Autrement dit la synodalité, dans son expérience la plus forte et la plus profonde, peut être le lieu d'une découverte du mystère de Dieu comme l'inconnu qui ne cesse de venir à la rencontre des êtres humains par amour. ■

# Une assemblée générale à la Mission de France

Isabelle Salembier et Emmanuel Pasquier

## Babel si tu nous entends ?

Comment la Communauté Mission de France, constellation de clercs et de laïcs de grande diversité, peut-elle rassembler et organiser le débat en son sein et contribuer à la définition d'un horizon commun, cahier de route et d'envoi à vivre dans le monde ?

L'assemblée générale de 2017 – destinée à vérifier ses intuitions de présence et de dialogue avec les situations qui interpellent notre foi – s'est constituée afin de relever ce défi. Comment participer collectivement à l'élaboration d'une mission qui doit venir d'ailleurs que de nous-mêmes ? On ne peut se satisfaire aujourd'hui d'un schéma descendant et hiérarchique, il ne s'agit pas non plus de « faire du participatif » pour habiller l'Église d'un drapé à la mode.

---

### À PROPOS DES AUTEURS

Isabelle Salembier est membre de l'équipe Tarare Roannais. Elle a participé à la préparation de l'assemblée générale de la Mission de France. Elle était dans l'équipe de pilotage avec Christophe Roucou et Patrick Salaun.

Emmanuel Pasquier est membre de l'équipe de Clermont Ferrand. Il a fait partie de l'équipe élargie de préparation, plus spécifiquement du pôle animation des débats et de la commission des votes.

La démarche synodale manifeste la conviction que chacun doit prendre sa part, son lot de la mission, non pas dans une perspective égalitaire de répartition des tâches mais dans l'idée que tous les baptisés sont responsables du chantier Église. Et pour que le chantier avance, chacun doit se sentir concerné. Oui... mais voilà, comment parler, comment penser ensemble ?

## Élargir l'espace de la tente...

L'équipe épiscopale a demandé à une équipe pilote de penser le projet de l'AG à partir d'un cahier des charges défini ensemble : une AG qui serait participative et festive, fidèle à une vision horizontale de l'Église, qui rendrait compte du travail de la communauté et de l'implication de chaque baptisé et permettrait de définir les lignes d'un horizon commun pour les années à venir.

Parmi les questions en débat : l'engagement de la Mission de France pour une écologie humaine intégrale, la présence aux « périphéries » ou encore la prise en compte du travail dans ses différentes formes.

Les différentes instances consultatives ou décisionnaires de la Mission de France ont réussi à collaborer, malgré heurts et malentendus.

La complexité d'un tel schéma ne

peut être niée : non seulement les centres de décisions sont démultipliés mais ils sont constamment obligés de se réajuster les uns aux autres.

VOILÀ QU'APRÈS AVOIR  
PENSÉ L'ORGANISATION,  
IL FALLAIT LA CONFIER  
À D'AUTRES POUR  
QU'ILS EN PENSENT UNE  
PARTIE À LEUR TOUR.

## Tricoter pas trop lâche et pas trop serré

L'équipe de pilotage a organisé le travail en plusieurs pôles et en a confié la production à des équipes dédiées. Voilà qu'après avoir pensé l'organisation, il fallait la confier à d'autres pour qu'ils en pensent une partie à leur tour. En tant que membres de cette équipe de pilotage, nous avons rapidement eu l'impression de ne plus rien maîtriser, de ressentir comme un vertige face à la démultiplication des pôles et des rôles...

Le rapport au pouvoir de chacun est immédiatement interrogé par ce fonctionnement : qui décide ? De quoi ? Comment les oppositions sont-elles prises en compte ? Comment supporte-t-on les frustrations engendrées par le lâcher-

NOUS SOMMES TOUCHÉS PAR  
LA CAPACITÉ DU GROUPE  
À ABSORBER LES TENSIONS,  
LES ACCROCS INÉVITABLES  
QUAND IL FAUT ACCEPTER  
DE FAIRE UN PAS DE COTÉ.

prise permanent ? Comment faire pour apprendre à penser ensemble ?

Des influences et des méthodes diverses sont venues étayer des imaginaires plus classiques : l'ap-

port de savoir-faire collaboratifs a été précieux et fertile. Progressivement le maillage prend forme sans que le compromis devienne compromission : nous sommes touchés par la capacité du groupe à absorber les tensions, les accrocs inévitables quand il faut accepter de faire un pas de coté.

Deux éléments ont été précieux pour permettre à chaque équipe de pôle de décider pour son champ de références.

- Tout d'abord, le cap était clair et chacun s'en sentait solidaire. Toutes celles et ceux qui ont répondu à l'appel pour constituer les équipes de pôles se sont réunis quelques six mois plus tôt à Pontigny ; le temps d'un partage du cahier des charges pour bien comprendre les enjeux, la mission dévolue à chaque pôle, mais aussi la mécanique d'une AG. Parce que chacun avait compris où nous devions aller, les savoir-faire et les expériences pouvaient s'exprimer.
- Ensuite, un savant mélange de subsidiarité et de confiance. Cette organisation en pôles a, dès le début, intégré un principe de subsidiarité : celles et ceux qui sont chargés d'un sujet le font avancer et prennent les décisions qui s'imposent. L'équipe de pilotage n'est appelée en soutien que lorsqu'un obstacle est rencontré. Ce fonctionnement suppose évidemment de la confiance dans la capacité des uns et des autres à mener la mission à bien.

Comment oublier les discussions fiévreuses autour du vote électronique lors de l'AG ?! Cette nouveauté, testée pour la première fois, a été l'objet de vives contestations ! Après avoir écouté les avis des différentes parties prenantes réunies autour de la table d'organisation, Arnaud Favart, notre vicaire général, conclut d'un sobre et magistral : « Faisons-leur confiance ». Je ressens encore l'énergie que cette confiance avait donné à ceux qui s'acharnaient à mettre en œuvre cette nouvelle solution !

On pourrait dire, à la relecture, que le comité de pilotage a débuté par un rôle de chef de projet pour se transformer progressivement en médiateur et chauffeur de salle. Plus l'AG avançait, plus notre rôle consistait à recevoir et renvoyer l'énergie des uns et des autres. Une certaine idée de la coordination, comme un circuit électrique dont il fallait constamment vérifier qu'il permettait que l'énergie circulât dans le bon sens !

## Embarquer!

Proposer une démarche synodale, c'est mettre en place la participation de chacun, pas seulement pour la validation mais surtout pour l'élaboration. Les membres de la communauté ont ainsi été amenés à faire émerger des préoccupations et des convictions à partir de la relecture de ce qu'ils vivaient et de ce qu'ils expérimentaient au service de la mission.

Les contributions ont été riches et ont permis d'élaborer un document de synthèse sur lequel les équipes ont à nouveau pu s'exprimer, proposer des amendements ou des commentaires.

Nombreux ont témoigné que cet exercice d'ascenseur leur a permis de se sentir rapidement embarqués dans la dynamique de l'assemblée générale : nous n'y étions pas encore qu'elle se faisait déjà ! Les discussions dans les équipes, les remontées des différentes régions partagées au niveau national, puis les commentaires des uns et des autres et l'implication de certains dans le travail des pôles ont permis de construire une grande discussion dans laquelle se jouaient déjà les enjeux d'une élaboration collective.

Vient ensuite le temps de la finalisation : la rédaction des axes de mission s'est appuyée sur les retours des équipes.

## Faire des choix éclairés

Lorsque les différentes motions sont mises au vote, chacun comprend ce qui lui est soumis à l'aune de son cadre de référence. Un des enjeux est donc d'éclairer les choix en présence pour que nos représentations en intègrent d'autres et donnent à voir un paysage plus riche.

Autre nouveauté : distinguer les votes « indicatifs » des votes « décisionnels » (merci à Manu Pasquier pour cet éclairage, grâce à l'expérience d'Aequitaz).

Voter une première fois permet de prendre conscience collectivement des équilibres en place... Et engendre discussions collectives et échanges de points de vue, avant de procéder au vote décisionnel éclairé des arguments

AUTRE NOUVEAUTÉ :  
DISTINGUER LES VOTES  
« INDICATIFS » DES  
VOTES « DÉCISIONNELS ».

des uns et des autres. Deux vertus ressortent de ce fonctionnement : il normalise le fait de changer d'avis (qui est souvent considéré comme une trahison ou l'expression d'un caractère

indécis). Et il permet à ceux dont le choix n'a pas été retenu de se sentir solidaires de la décision prise puisqu'ils ont eu voix au chapitre.

## Pour aller où ?

Finalement, qu'est ce qui a été déplacé par cette démarche originale et synodale ? Rien et tout.

Nous avons vécu les étapes ordinaires d'une AG. : des axes à valider ou pas, des votes, des potes, et une belle célébration. Mais la participation remarquable des jeunes ; le ton décalé de certains moments, les prises de risque nombreuses – tant sur le fond que sur la forme – illustrent cet élan de co-construction pressenti dès le départ.

Qu'advient-il de cette énergie qui nous a traversés et transportés ?

L'Esprit a-t-il assez irrigué pour que nos fonctionnements ordinaires et nos façons de penser l'équipe, le collectif en soient nourris ? Qu'en est-il désormais de la responsabilité, de la capacité d'agir ? Nous avons eu le sentiment d'expérimenter la puissance du groupe qui veut et qui va. N'avons-nous pas retrouvé un peu du sens de l'Église originelle, le partage et la confiance horizontales des premières communautés qui s'organisent et sont curieuses de la Parole avant tout ?

Forts d'avoir réussi le pari d'une construction en émergence, n'oublions pas que le synode doit abreuer nos postures au-delà de l'événement et de ses projecteurs. Car, quoiqu'il arrive, « l'essentiel c'est la mission » ! ■

# L'écoute pour une confiance mutuelle

## Équipe de mission de Bussy-Saint Georges

« **C**omment le fait de marcher avec des gens qui ne partagent pas la foi de l'Église joue-t-il sur les fonctionnements de pouvoir et sur la synodalité dans votre communauté paroissiale à Bussy ? » Cette question posée par le comité de rédaction de la LAC nous a déconcertés. Oui, bien sûr, comme équipe de mission et membres de la Communauté Mission de France, ce que nous vivons dans nos relations sociales, professionnelles et familiales n'est pas déconnecté de notre vie ecclésiale, bien au contraire. Mais y a-t-il un lien direct entre notre engagement missionnaire et une façon « moins cléricale » de vivre le fonctionnement et l'animation de la paroisse ? Spontanément, nous avons eu tendance à répondre non. Mais la question posée nous a amenés à approfondir la façon dont vit la communauté. Voici ce que nous nous sommes dit en équipe.

### L'appel à rendre la communauté paroissiale missionnaire

En préalable, il faut préciser que la Mission de France est présente dans l'ouest de la Seine-et-Marne depuis les années 1970, avec une première équipe associée à Chelles, puis à Marne-la-Vallée. La ville nouvelle s'étendant vers l'est,

---

#### À PROPOS DE L'ÉQUIPE

L'équipe de Mission de Bussy-Saint-Georges a reçu mission pour la ville nouvelle de Marne-

la-Vallée (77). Elle est composée de deux prêtres et de six laïcs, dont deux en discernement.

le diocèse a demandé dans les années 1990 qu'une équipe associée à la Mission de France prenne en charge ce nouveau secteur qui sortait de terre dans les champs de vieux villages du plateau de la Brie. Ce fut l'époque de la construction de l'église Notre Dame-du-Val, inaugurée en 1999 avec Raymond Guérin, Louis Aldaïts et toute une équipe de paroissiens pionniers. En 2002, une nouvelle équipe de la Mission de France reçoit la charge pastorale de la paroisse, avec Pierrick Lemaître, Jean-Marc Galau et Jacques Hahusseau. Cette équipe de mission était composée aussi de laïcs, dont Hughes Ernoult.

Depuis, l'équipe s'est renouvelée et a reçu une nouvelle lettre de mission. Celle-ci nous demande d'aider à une expression de la foi chrétienne qui puisse parler aux gens, en particulier aux jeunes, d'être attentifs à ce que les personnes en précarité aient toute leur place dans la ville et la paroisse et de faire avancer le dialogue interreligieux. L'équipe de mission est très en lien avec l'équipe d'animation pastorale.

PROPOSER ET ANIMER  
DES INITIATIVES POUR  
RENDRE LA COMMUNAUTÉ  
DAVANTAGE MISSIONNAIRE,  
EN DIALOGUE AVEC LA  
SOCIÉTÉ ET CEUX QUI NE  
SONT PAS DE L'ÉGLISE.

Notre rôle est de prendre part à la vie paroissiale comme les autres paroissiens mais en ayant le souci de proposer et d'animer des initiatives pour rendre la communauté davantage missionnaire, en dialogue avec la société et ceux qui ne sont pas de l'Église.

Par exemple, tous les membres de l'équipe sont engagés dans l'aventure de l'Esplanade des religions. Nous participons à toutes les initiatives comme la prière pour la paix du premier de l'An, des courses solidaires, des rassemblements dans les moments-clés de la vie du pays (par exemple après les attentats). Nous expérimentons le dialogue pratique et simple avec des responsables et des fidèles pour qui la gouvernance diffère de celle du culte catholique. Cela aide à mettre en perspective les habitudes d'organisation et à garder une souplesse spirituelle, fondée sur la charte de l'Esplanade : la curiosité amicale pour l'autre différent.

Les caractéristiques essentielles de notre communauté paroissiale de ville nouvelle sont les suivantes : une communauté multiethnique, mélangeant les milieux sociaux et les générations, avec une majorité de jeunes et d'enfants, avec une grande église moderne qui peut accueillir (sauf en temps de crise

CES GENS QUI ARRIVENT  
LE DIMANCHE « DES QUATRE  
COINS DE L'HORIZON »  
FORMENT UNE ASSEMBLÉE  
QUI EXPRIME DE FAÇON  
VISIBLE CE QUE LE  
CONCILE DIT DE L'ÉGLISE.

sanitaire !) plus de 1 000 personnes et dont l'architecture ronde et sans piliers correspond parfaitement à la liturgie de Vatican II. Ces gens qui arrivent le dimanche « des quatre coins de l'horizon » forment une assemblée qui

exprime de façon visible ce que le Concile dit de l'Église : elle est « le sacrement de l'union intime avec Dieu et de l'unité du genre humain ».

C'est d'abord cette réalité, que nous vivons comme une grande chance, qui nous semble la matrice d'un fonctionnement d'Église dynamique où beaucoup trouvent une place.

## L'attention à l'autre différent

Isabelle Cuvelier, qui est prof de fitness et participe au caté des enfants, précise : « À la messe, chacun a sa place. Lorsqu'une personne athée invitée pour un baptême vient pour la première fois à la messe, je pense qu'elle se sent accueillie par la communauté. Nous avons souvent des témoignages en ce sens. Ici, la messe n'est pas que rites incompréhensibles, textes avec des mots compliqués et homélie où l'on s'endort. Les messes ne sont pas forcément super-ritualisées mais juste à la portée de chacun et chacune. Le mot d'accueil, l'homélie, la prière universelle et les interventions à la fin de la messe font référence à ce qui a été vécu et évoquent les joies et les peines des uns et des autres. Chacun et chacune arrive avec ce qu'il a vécu dans sa semaine. On entre dans la messe avec la réalité de nos vies. Nous pouvons sentir que chacun et chacune est membre du Corps du Christ. De même, avec la catéchèse familiale, les parents sont fortement impliqués pour

cheminer avec leurs enfants, encore plus pendant les temps de confinement pour les séances en visio. Ce n'est pas une personne qui enseigne ; on marche ensemble au pas des enfants. Du coup, cela crée une autre ambiance. »

Justinia ajoute : « Tout ça est possible parce qu'il y a à Bussy des prêtres de la Mission de France qui font confiance aux gens. Ça leur donne envie de se mobiliser et de prendre leur place. Les prêtres sont présents, écoutent et laissent des initiatives se lancer. L'Esprit Saint peut agir. »

Matthieu enchaîne : « Cela favorise un esprit de service, il y a moins qu'ailleurs des gens qui occupent toute la place ou qui prennent le pouvoir sur leur responsabilité. De même, le souci de dire la foi avec les mots d'aujourd'hui et de l'unifier avec ce qui est vécu au quotidien par chacun permet de toucher humblement les cœurs. Alors, les gens ont envie de s'investir et répondent volontiers aux appels de l'équipe d'animation pastorale. »

Jean-Michel insiste sur le rôle des prêtres dans cette façon dont la paroisse est animée : « Ici, on n'est pas dans un modèle où les prêtres sont des "sachants". Ils sont naturellement à l'écoute des interpellations et des propositions de tous. Au début du premier confinement, vous avez interrogé : "Qu'est ce qu'on fait ?" Vous ne saviez pas. On a alors monté ensemble, avec des tas de gens différents, les messes retransmises en direct. »

Véronique conclut : « J'ai l'impression que ce qui se vit ici crée des relations gagnant-gagnant : ces relais d'écoute créent une confiance mutuelle et un questionnement permanent. »

## L'Église, c'est aussi toute la vie des chrétiens au quotidien

Notre discussion nous a amenés finalement à répondre positivement à la question initiale. Nous nous rendons compte que le fait d'être une équipe de la Mission de France donne à la paroisse une coloration qui se traduit dans l'animation des groupes, dans la réflexion et la prière où l'Évangile est

partagé naturellement en lien avec les préoccupations de la vie quotidienne. Il est bien possible que notre engagement missionnaire dans le quotidien nous rende plus sensibles à ce que vivent les gens et que, sans que nous nous en rendions compte, cela fasse de notre communauté une paroisse où le management est fluide.

Nous sommes en plein retour de mission en vue d'un renouvellement de la lettre de mission donnée par nos deux évêques. Lors d'une rencontre récente, le vicaire général du diocèse nous disait : « Développer la synodalité passe

IL EST POSSIBLE  
QUE NOTRE FAÇON DE  
VIVRE NOTRE MISSION  
DE CHRÉTIENS DANS  
L'ESPRIT DE LA  
MISSION DE FRANCE  
AIT UN IMPACT SUR  
LA FAÇON DONT EST  
ANIMÉE LA PAROISSE .

par la prise de conscience que c'est la même mission que nous avons à vivre tous ensemble et, en même temps, que l'Église n'est pas seulement la communauté qui se rassemble, qu'elle est aussi toute la vie des chrétiens au quotidien en dehors des rassemblements communautaires. Il faut revitaliser la synodalité dans la mission et pas d'abord dans le fonctionnement.

C'est ce que vous vivez, c'est ce que la Mission de France vous aide à vivre. Et cela a certainement des conséquences sur le fonctionnement de votre communauté. »

Il est donc possible que notre façon de vivre notre mission de chrétiens dans l'esprit de la Mission de France ait un impact sur la façon dont est animée la paroisse, dans une collaboration naturelle des ministres ordonnés et des laïcs. Sommes-nous pour autant vaccinés contre le cléricalisme ? Ce virus peut toujours revenir subrepticement... Mais nous avons réussi à lui mettre quelques gestes barrière. ■

# La synodalité dans l'Église protestante unie de France

Michel Bertrand

**S**i l'on se réfère à l'étymologie du terme synodalité (« route commune »), on ne saurait la réduire à la seule tenue des synodes. D'ailleurs, l'Église protestante unie de France (EPUdF) n'est pas exclusivement « synodale ». Elle est organisée selon un régime plus complexe appelé presbytérien synodal. Certes, le synode en est l'instance souveraine de gouvernement mais la synodalité y est présente continûment à tous les niveaux de la vie ecclésiale. C'est même cette synodalité, faite d'information, de concertation, de débat, de solidarité, en amont et en aval des sessions synodales proprement dites, qui leur donne richesse, sens et autorité.

## Le régime presbytérien synodal

Comme il est dit dans le préambule de sa Constitution : « L'Église protestante unie de France – Communion luthérienne et réformée est gouvernée selon le régime presbytérien synodal ».

---

### À PROPOS DE L'AUTEUR

Théologien et pasteur à la retraite de l'Église protestante unie de France, Michel Bertrand fut Président du conseil national de l'Église réformée de France et Professeur de théologie pratique à la Faculté de théologie

protestante de Montpellier. Parmi ses dernières publications : *Pour une bonne gouvernance dans les Églises*, ouvrage co-dirigé avec Samuel Désiré Johnson et Célestin Gb. Kiki, Lyon/Yaoundé, Olivétan/Clé, 2016.

- *Presbytérien*, parce qu'il a pour base l'Église locale, la paroisse, organisée en association culturelle (loi 1905) et gouvernée par un conseil *presbytéral* (d'un terme grec qui signifie « ancien »). Ce conseil, qui se réunit généralement une fois par mois, est composé du ou des pasteurs et d'au moins six fidèles dont on a discerné les qualités spirituelles de sagesse, d'engagement, de responsabilité. Il est élu pour quatre ans par l'assemblée générale de l'association culturelle à laquelle il rend compte de sa gestion, au moins une fois par an. C'est un rouage important dans la « marche » commune de l'Église. Il participe également à la synodalité en désignant les délégués qui siégeront aux synodes, en discutant en son sein et avec l'assemblée des sujets qui y sont mis à l'ordre du jour, en donnant des avis sur les délibérations envisagées. Au retour du synode, les délégués informeront la paroisse des décisions qui y ont été prises et, bien sûr, le conseil presbytéral qui a la charge de les expliquer et les mettre en œuvre.
- *Synodal*, parce que la réalité de l'Église est également présente dans l'Union nationale des Églises locales dont les instances de gouvernement sont les *synodes* (régionaux et national). Cet échelon témoigne du lien de communion et de solidarité concrète qui unit toutes les paroisses. Il rend visible la réalité et l'unité de l'Église au plan régional, national et international. Les synodes se tiennent au moins une fois par an durant trois ou quatre jours. Ils sont constitués de pasteurs et, en nombre toujours au moins égal, de laïcs représentants des conseils presbytéraux. Le synode national est l'instance de gouvernement de l'Église protestante unie de France. Ses décisions, concernant la foi, les liturgies, les textes constitutionnels, les ministres (pasteurs ou autres), la vie financière et administrative, font autorité dans toute l'Église. Les synodes élisent pour quatre ans un conseil (régional ou national), composé pour moitié au moins de laïcs. Il a pour responsabilité de mettre en œuvre les décisions du synode dans l'intervalle de ses sessions. Il est présidé par un pasteur dont la charge est de veiller pastoralement sur la vie des Églises locales, leurs conseils, leurs pasteurs et autres ministres.

## Convictions ecclésiologiques

La synodalité mise en œuvre et vécue au sein de l'ÉPUdF trouve son fondement dans deux convictions qui orientent l'écclésiologie issue de la Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle (Luther et Calvin). Elles sont reprises dans deux phrases du préambule de sa Constitution.

La première affirme : « Le Seigneur Jésus-Christ, de qui procèdent toutes les charges et tous les pouvoirs, est le seul chef de l'Église. » Par conséquent, personne ne peut se rendre maître de son autorité, ni prétendre l'incarner, ni s'y substituer. Elle est et demeure inappropriable. L'autorité dans l'Église, notamment à travers ses différentes instances de gouvernement, s'exerce donc toujours de manière seconde, dérivée, par rapport à l'autorité du Christ à laquelle elle ne peut que renvoyer. C'est donc dans l'écoute communautaire de la Parole de Dieu et en s'efforçant d'y être fidèles que les membres de l'Église, comme ceux qui y exercent une responsabilité ou un ministère particulier, ont à se déterminer et à décider.

CE PRINCIPE DU  
SACERDOCE UNIVERSEL  
NE DÉFINIT DONC PAS  
UN GROUPE DE CLERCS,  
IL CARACTÉRISE TOUS  
LES CHRÉTIENS.

La deuxième affirmation rappelle que « par leur baptême, tous sont appelés à prendre part à sa mission ». Elle pose ainsi, à la racine de la synodalité, le principe du sacerdoce universel de tous les baptisés. C'est le Christ qui est le seul véritable médiateur entre Dieu et les hommes et il associe à son ministère ceux qui sont unis à lui. « Nous tous qui croyons en Christ, nous sommes donc rois et prêtres en Lui », écrit Luther se référant à *1 Pi 2*<sup>1</sup>. Calvin reprend lui aussi ce principe christologique du sacerdoce universel : « Nous tous chrétiens sommes appelés royale prêtrise [...] Nous sommes bien tous prêtres en lui [le Christ] »<sup>2</sup>. Ce principe du sacerdoce universel ne définit donc pas un groupe de clercs, il caractérise tous les chrétiens.

---

1. Martin Luther, *Le traité de la liberté chrétienne*, Œuvres, to. 2, Genève, Labor et Fides, 1986, p. 285.

2. Jean Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, IV, XVIII, 17 et IV, XIX, 28, Genève, Labor et Fides, 1958, p. 414 et p. 439.

Ces deux convictions ecclésiologiques structurent la volonté de « faire route ensemble » (synodalité) au sein de l'EPUdF.

## Une autorité partagée

Ainsi il n'y a pas, dans l'Église, deux catégories de croyants : des ministres disposant de pouvoirs particuliers et les simples fidèles qui devraient obéir et suivre. Il n'existe ni distinction, ni hiérarchie, tous sont égaux devant Dieu, tous appartiennent au même état. Même si certains exercent des fonctions ou services (ministères) particuliers et si une autorité spécifique leur est reconnue (pasteurs), nul n'est revêtu de pouvoirs sacerdotaux qui le distingueraient des autres fidèles. C'est le peuple de Dieu, en son ensemble et en son sein chaque chrétien, qui assure cette fonction sacerdotale. Chacun est un prêtre pour ses sœurs et frères et réciproquement. D'où l'importance de la parole de chacun mais aussi de l'écoute de chacun à l'égard des autres. Car seule la diversité des points de vue peut permettre de discerner la volonté de Dieu, ce qu'il attend de chacun et de son Église.

Chaque croyant a une égale valeur de parole et un droit égal d'apprécier celle des autres. Il a besoin des sœurs et des frères dans la communauté pour opérer le permanent décapage de sa fidélité, tout en se gardant des dérives individualistes, cléricales et autoritaires. Le sacerdoce universel, en reliant aux autres dans l'Église, ouvre un nécessaire espace pour la rencontre, pour le soutien fraternel, pour le débat et la décision commune. Celle-ci ne résulte pas de l'addition d'opinions individuelles mais elle est le fruit d'un discernement communautaire de la volonté de Dieu. C'est pourquoi la participation du plus grand nombre au ministère de l'autorité est décisive afin qu'il ne devienne jamais le magistère de quelques-uns ! C'est une autorité partagée, coopérative, souterraine plus que souveraine, liée à une ecclésiologie de communion et non de soumission. Parce que l'autorité de l'Église vient de Dieu et de sa Parole, elle est confiée à l'ensemble de la communauté croyante et exercée sous l'autorité ultime du Christ. C'est là la base de la synodalité au sens large.

## Collégialité et synodalité

Toutefois, si l'autorité est, dans l'EPUDF, une autorité partagée, elle est aussi déléguée à des instances précises, élues pour cela, et dont il faut toujours redire qu'elles ne sont pas de simples rouages administratifs mais qu'elles exercent un ministère collégial. Calvin, notamment, s'est efforcé de traduire le principe du sacerdoce universel dans la *collégialité*, caractéristique de toutes les instances du protestantisme : les conseils presbytéraux au plan local mais aussi les synodes, conseils, commissions au niveau régional et national. Ce sont des lieux d'exercice du pouvoir partagé où siègent pasteurs et laïcs, des lieux d'échanges et de rencontres, de négociations et de délibérations communautaires. Ils permettent les débats théologiques de fond, l'enrichissement mutuel, l'approfondissement et l'élaboration permanente du consensus de foi. Ils témoignent, en leur sein et aux divers échelons de la vie de l'Église, d'une même volonté de « faire route ensemble », renouant de manière concrète avec l'étymologie de la synodalité. Ces instances ne sont pas infaillibles, elles doivent rendre compte, à ceux qui les ont désignés, de leurs décisions. Celles-ci peuvent être discutées et, si nécessaire, remises en chantier. En même temps, je le souligne encore, c'est un ministère qui leur confié et donc une autorité particulière y est attachée qui doit être reconnue et respectée. Ce verbe « confier » dit la confiance indispensable envers ceux que l'on a discernés et appelés pour assumer cette charge.

À CAUSE DE L'IMPORTANCE  
DONNÉE À LA  
COLLÉGIALITÉ ET À LA  
SYNODALITÉ, CERTAINS Y  
ONT VU LES PRÉMICES DE  
LA DÉMOCRATIE MODERNE.

À cause de l'importance donnée à la collégialité et à la synodalité, certains, comme Michelet, y ont vu les prémices de la démocratie moderne. Certes, l'analogie entre protestantisme et démocratie n'est pas sans fondement<sup>3</sup>.

---

3. La place des assemblées, le rôle important des conseils presbytéraux, la proportion équilibrée de laïcs et de ministres dans les conseils et les synodes, la participation des fidèles à tous les niveaux de la vie de l'Église, le recours au vote pour choisir ses représentants et prendre les décisions dans les diverses instances de gouvernement.

Pour autant, le sacerdoce universel n'est pas le suffrage universel. En effet, il ne relève pas du droit de l'individu mais de la vocation de la communauté. L'exercice de l'autorité repose sur une conception organique du corps qu'est la communauté des croyants, corps différencié et uni par sa vocation au service de tous. C'est en Christ et devant lui que les uns et les autres s'efforcent de se déterminer. On a ainsi pu parler, pour décrire cette collégialité, cette synodalité au sens large, caractéristiques du protestantisme, de « christocratie parlementaire ».

## Un mode de vie ecclésial exigeant

On le voit, plus qu'une organisation, la synodalité est un mode de vie ecclésial et même une exigence spirituelle. Elle implique de faire vivre le débat communautaire et d'accepter la délibération, voire la confrontation constructive, comme une expression de la communion donnée en Christ. C'est devant lui que les uns et les autres s'efforcent de se déterminer. C'est dire que la pluralité qui existe au sein du protestantisme – et que l'on considère à juste titre comme une richesse – n'est pas un oreiller de paresse ni la juxtaposition d'opinions diverses et également acceptables. Ce n'est pas la simple mise bout à bout des différences, ce qui ne serait qu'une forme d'indifférence, une sorte de scepticisme ou de relativisme. Elles appellent un travail de débat et d'approfondissement communautaires à l'écoute de la Parole de Dieu, en vue d'élaborer des consensus concernant la foi et la mission de l'Église.

La synodalité, la collégialité, sont des réalités exigeantes qui requièrent écoute et liberté pour oser dire ce que l'on croit et accepter d'être aussi interrogé, décalé, transformé par la parole de l'autre. Ce qui implique une bonne communication interne, dans une sorte de va-et-vient permanent de la parole entre les différentes instances et lieux de l'Église. Le système ne peut fonctionner que si chacun dispose des informations concernant les sujets traités. Sinon, c'est le retour du pouvoir des clercs et des experts. « L'idée principale, écrit le théologien Henry Mottu, est que le pouvoir se négocie sans cesse et toujours à nouveau, non pas entre la "base" et le "sommet" mais dans un échange constant entre des membres égaux, différents et complémentaires.

Dans ce système, tout est négociable en principe (tandis que dans le système autoritaire, tout ne l'est pas), de sorte que le consensus, n'étant jamais donné au départ ou imposé "d'autorité", doit être sans cesse construit et reconstruit et demeure de ce fait toujours précaire<sup>4</sup>. »

## Conclusion

On le voit, la synodalité est une réalité complexe et exigeante. Elle requiert beaucoup de soin, d'attention, de confiance pour bien fonctionner. C'est pourquoi il faut dire aussi en toute humilité que, des principes énoncés à la pratique effective, il peut y avoir des écarts !

La démarche synodale telle que décrite présente aussi des limites dès lors qu'il s'agit de communiquer vers l'extérieur de l'Église. Parce qu'elle est basée sur la pratique du débat communautaire, s'inscrivant dans le temps long, elle est mal adaptée aux logiques médiatiques actuelles qui attendent des messages clairs, simples pour ne pas dire simplistes, exprimés dans l'urgence par une autorité sinon personnalisée, en tout cas repérable. Toute chose que le protestantisme ne peut leur offrir, attaché qu'il est à la collégialité et à la patiente synodalité.

En même temps, l'exigence que porte cette synodalité pourrait être un témoignage précieux au cœur de la société contemporaine. Une société qui peine à retrouver sa capacité à vivre ensemble, à faire « route commune » en évitant, d'une part, l'écueil de l'uniformité réductrice qui efface les différences et, de l'autre, les dérives individualistes et communautaristes qui la fracturent. Vivre la synodalité, c'est apprendre à vivre et débattre avec les autres, c'est-à-dire les respecter dans leurs singularités tout en gardant le souci de la visée commune. La synodalité n'est rien moins que la mise en œuvre concrète d'un modèle d'unité « dans et par la diversité ». ■

---

4. Henry Mottu, « L'autorité dans l'Église réformée », *Bulletin du Centre protestant d'études*, Genève, fév. 1984, 36<sup>e</sup> année n° 1, p. 20.

# Ministères ordonnés et gouvernement dans l'Église

Jean-Marie Ploux et Patrick Royannais

## Aujourd'hui, le contexte

On ne fait pas de théologie sans prendre en considération l'histoire. Pourtant, il y a un peu plus de cent ans, éclatait précisément sur le rapport entre histoire et dogme (affirmation de la vérité théologique) la crise moderniste, dont l'Église n'est pas sortie. Ainsi, en ce qui concerne notre sujet : le rapport entre le gouvernement de l'Église et les ministères ordonnés, on devra articuler sainteté du Règne et précarité institutionnelle <sup>1</sup>, confession de foi et limites ou contingence des baptisés.

Nous repérons trois caractéristiques du contexte dans lequel se pose notre question.

Premièrement, nous sommes marqués par un éthos démocratique ou une forme de défiance par rapport au chef comme principe. Le chef est lui aussi critiquable (et l'on voit combien l'exercice du gouvernement en est grandement compliqué). Notre société ne se pense plus hiérarchique quoi qu'il en

---

1. Cf. C. Duquoc, *Je crois en l'Église. Précarité institutionnelle et règne de Dieu*, Paris, Cerf, 1999.

## À PROPOS DES AUTEURS

Jean-Marie et Patrick sont prêtres respectivement de la Mission de France et du diocèse de Lyon.

Ils sont actuellement dans la Vallée du Serein, à Pontigny dans l'Yonne.

soit des comportements individuels. Le pouvoir, l'ordre issu d'un principe n'a plus rien de sacré ; pour n'être pas contraints, les citoyens ont besoin de prendre part aux décisions. Le vote n'y suffit pas et un exercice vertical du pouvoir, qui ne tient pas compte des corps intermédiaires, mène à la décomposition de la cohésion sociale. N'est-ce pas ce que nous vivons ? Certes, le rôle de l'homme providentiel demeure et plusieurs pays ont voulu en porter à leur tête. Si on en doutait théoriquement, on voit dans les faits que nulle part, ce n'est *la* solution.

LE POUVOIR, L'ORDRE  
ISSU D'UN PRINCIPE  
N'A PLUS RIEN DE  
SACRÉ ; POUR N'ÊTRE  
PAS CONTRAINTS, LES  
CITOYENS ONT BESOIN  
DE PRENDRE PART  
AUX DÉCISIONS.

Deuxièmement, une société non hiérarchique est une société du *conflit des interprétations*<sup>2</sup>, et l'on n'en sort jamais. Le dernier mot n'existe pas. L'enjeu du politique consiste à permettre une pluralité de convictions dans une société paisible.

Troisièmement, une société non hiérarchique ne peut exclure par principe qui que ce soit du gouvernement. Les femmes ne peuvent être écartées *a priori*.

## Aujourd'hui, la pratique

L'Église n'échappe pas à cette compréhension du pouvoir. Sans doute existe-t-il une loyauté fondamentale des baptisés envers ses responsables et un véritable sens de la communauté qui gomme pour partie des revendications strictement individualistes mais pas au point de rendre optionnelle la nécessité pour les responsables de prendre en compte les avis des baptisés ni d'échapper à l'infini conflit des interprétations.

Comment la communauté s'organise-t-elle pour être gouvernée ? Sa manière de vivre la fraternité est déjà témoignage pour l'Évangile, mission. Elle ne saurait considérer les questions de politique – entendons d'organisation de

---

2. On reconnaît bien sûr l'expression de P. Ricœur.

la communauté – comme secondaires. Tout dysfonctionnement de ce type dans l'Église est contre-témoignage.

La nécessité du gouvernement est non seulement sociologique mais encore morale et théologique. L'absence de gouvernement laisse la place aux abus de pouvoir et c'est la loi du plus fort, évidemment contraire à l'Évangile. Mais il ne suffit pas qu'un pouvoir soit institutionnellement défini pour que les abus et la loi du plus fort soient écartés. Une théologie du gouvernement dans l'Église passe forcément et par une institutionnalisation de l'exercice de l'autorité, et par des moyens contraignants<sup>3</sup> pour ceux qui exercent une autorité de le faire, non seulement sans abus, mais encore évangéliquement.

Aujourd'hui, tout ministre ordonné n'est pas en situation de gouvernement, mais seulement les évêques et les curés. Le diaconat semble échapper au pastorat. Nombreuses sont les situations où les prêtres ne sont pas les responsables de la mission à laquelle ils prennent part. Des laïcs exercent une véritable charge de gouvernement. C'est le cas de l'enseignement catholique où le responsable pastoral est le chef d'établissement. C'est le cas pour les aumôneries d'hôpital, de prison, l'aumônerie scolaire : le ministre ordonné est de moins en moins souvent le responsable. Même chose pour les mouvements d'apostolat des laïcs qui élisent leurs responsables, pour le Secours Catholique, le CCFD et d'autres.

Il faut encore évoquer le gouvernement de tant de communautés quasiment privées du ministre ordonné. Le document final du synode sur l'Amazonie, auquel ne se substitue pas l'exhortation apostolique post-synodale, propose des ministères nouveaux<sup>4</sup>. Il ne se fonde pas seulement sur la pénurie de prêtres mais sur une plus juste reconnaissance de la mission baptismale. La nécessité de redéfinir les ministères s'impose.

---

3. Le droit canonique, plus parénétiqque que contraignant, est trop inopérant en matière de droit commun.

4. Voir les numéros 93 à 96. <http://www.synod.va/content/sinodoamazonico/fr/documents-/document-final.html>.

## Aujourd'hui, la synodalité

Dans ce double cadre historique et pastoral, la synodalité devient une obligation pour l'Église, ce qui n'est que partiellement une nouveauté. Cette obligation synodale découle d'une réorientation de la doctrine. L'histoire de la rédaction de *Lumen gentium* – et non seulement le texte voté – font du peuple de Dieu le point de départ de la réflexion sur l'Église. On ne peut parler des ministres (ordonnés ou non) qu'ensuite et jamais pour eux-mêmes.

La synodalité ne désigne pas qu'une concertation épiscopale mais bien plus largement un recours aux conseils canoniquement établis comme forme habituelle du gouvernement. Dans le discours marquant le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'institution du synode des évêques<sup>5</sup>, le pape recourt à un vieil adage : *ce qui touche tout le monde doit être traité par tous*<sup>6</sup>, qu'il commente comme une exigence d'écoute réciproque, entre membres, et désignant une attitude théologique. L'Église ne décide pas lorsque ses membres se mettent d'accord entre soi mais lorsqu'ils déterminent ensemble ce qu'est le bien de l'Évangile comme bonne nouvelle pour

tous, dans et hors de l'Église.

Le processus synodal ne repose pas sur la recherche d'une majorité, même qualifiée. Il vise à

l'unanimité. Cette dernière, à l'instar de ce qui s'est trop souvent passé à Vatican II, n'est pas la juxtaposition de positions non ou difficilement conciliables. On ne rallie pas des voix par coalition mais on fait route ensemble (*syn-odos*) vers l'invention d'une solution qui permette à chacun de voir son légitime avis pris en compte, non comme tel mais dans sa visée. Par ce chemin vers l'unanimité, l'écoute de l'Esprit prend une forme historique, concrète.

ON NE RALLIE PAS  
DES VOIX PAR COALITION  
MAIS ON FAIT ROUTE  
ENSEMBLE (SYN-ODOS).

---

5. François, Discours, 17 octobre 2015. [http://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/october/documents/papa-francesco\\_20151017\\_50-anniversario-sinodo.html](http://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/october/documents/papa-francesco_20151017_50-anniversario-sinodo.html).

6. Cf. Y. Congar, « *Quod omnes tangit, ab omnibus tractari et aprobari debet* », *Revue historique de droit français et étranger*, 35 (1958), p. 210-259. On notera que le pape ne retient pas tout l'adage.

ALORS QUE LA SYNODALITÉ  
EST PEU MISE EN ŒUVRE,  
LES ÉVÊQUES, POUR  
SAUVEGARDER UNE UNITÉ  
FÛT-ELLE DE FAÇADE,  
LIMITENT VOIRE ESQUIVENT  
LA DISCUSSION.

Le conflit des interprétations est une chance et une méthode. Les différences sont nécessaires pour que l'on ne confonde ou réduise pas l'unanimité à l'uniformité. Un conseil unanime

dès l'abord devrait se demander s'il est représentatif. Ici se pose la question, loin d'être marginale, de la constitution des conseils. Si, dans les paroisses, aumôneries et mouvements, les femmes ont en général leur place, il y a loin que ce soit le cas au niveau diocésain et plus encore romain. On pourrait imaginer que siègent au conseil pour partie des responsables élus, prêtres et laïcs qui partagent le *munus gubernandi*, pour partie quelques chrétiens, pas seulement du « premier cercle », prêtres et laïcs, vivant ordinairement leur baptême en dehors de toute responsabilité ecclésiale.

Lorsque le conseil ne parvient pas à l'unanimité, lorsque la bonne décision ne s'impose pas parce que le plus solidement argumenté n'est jamais assuré d'être la meilleure décision dans les faits et que la sagesse pratique (*prudencia/phronèsis*) est une composante cardinale de toute décision, ou, cas limite, lorsque la décision retenue se heurte à l'Évangile, à l'intérêt des plus petits particulièrement, celui qui préside expliquera qu'il ne suit pas sur tel point l'avis du conseil dont il est membre lui aussi. Cela ne posera souvent pas de problème si ce droit du président n'est utilisé que de façon très exceptionnelle.

Le gouvernement ecclésial vise la communion et l'unité, conditions de la mission. Alors que la synodalité est peu mise en œuvre, les évêques, pour sauvegarder une unité fût-elle de façade, limitent voire esquivent la discussion. En outre, certaines tendances font pression sur les responsables en conditionnant leur soutien financier à la défense de l'idéologie qu'elles promeuvent<sup>7</sup>.

---

7. À titre d'exemple et pour ne pas enfermer la polémique dans un contexte franco-français, <https://www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/Pape/lobby-financier-americain-suspend-donations-Vatican-2018-09-07-1200967077>.

La synodalité, par la mise au jour de ces pratiques, pourrait constituer un contre-feu efficace.

On ne peut continuer à penser le pouvoir dans l'Église comme si les responsables ou les communautés étaient toujours et évidemment dévoués à leur mission. La précarité institutionnelle liée aux péchés ou aux limites des personnes nécessite une forme de contre-pouvoir tant des responsables que de telle partie de la communauté. La synodalité impose, dans le même temps, le vis-à-vis entre l'assemblée et sa présidence et leur lien indissoluble, ainsi que l'obligation faite à tous de parvenir à un consensus.

## Ministères et gouvernement. Une conversion pour demeurer fidèles

Pour l'heure, nous avons parlé de responsables à qui revient la charge de gouverner, qu'ils soient ordonnés ou laïcs – le *munus gubernandi* supposant systématiquement le jeu des conseils ou synodalité.

Qu'est-ce qu'une autorité évangélique ?  
On répondra que c'est une autorité ministérielle, en un sens étymologique mais aussi théologique. À la différence

UNE TELLE DÉFINITION  
MANIFESTE QU'IL NE  
SUFFIT PAS D'ÊTRE  
ORDONNÉ POUR ÊTRE  
MINISTRE !

du monde (« Parmi vous, il ne doit pas en être ainsi »), le gouvernement s'exerce dans l'Église comme service (*diakonia, minister*) et même esclavage (*doulos, servus*), disons renoncement, privilégier les autres à sa propre vie. (Mc 10, 42-44) Suivre le Christ, dans les choses publiques aussi, *res-publica*, politique. Une telle définition manifeste qu'il ne suffit pas d'être ordonné pour être ministre ! (Qu'on interprète les « Douze » en ces versets comme la totalité des disciples ou comme les apôtres, cela ne change rien.)

Dans la société civile, on se scandalise qu'un ministre ou grand serviteur de l'État se pense au-dessus des lois et ne vive pas comme tout le monde<sup>8</sup>.

---

8. Les abus de cardinaux ou de clercs qui défrayent la chronique n'en sont que plus scandaleux.

Le vocabulaire du service a été éclipsé dans l'Église au profit de celui du sacerdoce, changeant de registre, recourant au sacré, le définissant comme pouvoir (pouvoirs d'ordre, de juridiction, de consacrer ou d'administrer les sacrements, etc.). Cela amène à confondre sacrement et gouvernement, à

CE LIEN DU SACREMENT ET  
DU GOUVERNEMENT EMPÊCHE  
QU'EXISTENT D'AUTRES  
MINISTÈRES QU'ORDONNÉS.

limiter l'exercice du pouvoir par les seuls ordonnés et à rendre toute critique du pouvoir sacrilège. Or, tous ne sont pas compétents, et pour conduire la prière de la com-

munauté, et pour la gouverner, et pour l'enseigner (*tria munera*). Le fait que des laïcs président des célébrations illustre qu'il n'est pas opportun de lier exclusivement présidence de la prière et ministères ordonnés ; pas davantage pour le gouvernement et l'enseignement. Ce lien du sacrement et du gouvernement empêche qu'existent d'autres ministères qu'ordonnés.

À côté des ministères ordonnés, et non en-dessous, comme soumis à eux ou n'ayant d'autorité que par délégation du ministère ordonné, il doit pouvoir exister des ministères laïcs de gouvernement (mais aussi de présidence de la prière et d'enseignement). À la différence des prêtres, les laïcs ne tiennent pas leur autorité de la participation à l'autorité épiscopale mais de leur baptême. Certes, certains sont nommés par un ministre ordonné, prêtre ou évêque, et la lettre de mission renforce ce lien de dépendance vis-à-vis du ministère ordonné. Mais d'autres sont choisis par leurs pairs et l'autorité ecclésiastique en ratifiant ce choix ne fait que reconnaître qu'il s'est déroulé selon les statuts en vigueur. C'est particulièrement le cas des associations éducatives, culturelles et caritatives qui revendiquent leur appartenance à l'Église. Quel que soit son mode de désignation, le charisme de gouvernement des laïcs doit exister autrement qu'à être revêtu d'une onction cléricale.

Cette diversité ministérielle – qui n'est pas à confondre avec l'ouverture du ministère ordonné à des hommes mariés et à des femmes – est nécessaire pour que les laïcs aient toute leur place dans le gouvernement

de l'Église et que le gouvernement ecclésial demeure ministériel. Non seulement les supérieures majeures d'ordres ou congrégations doivent avoir droit de vote au synode romain, sans être forcément ordonnées, mais aussi un certain nombre de laïcs, présents non comme experts mais comme exerçant effectivement une responsabilité de gouvernement dans l'Église au nom de leur baptême. ■

# Femme dans une Église d'hommes

Monique Baujard

Que l'Église soit une affaire d'hommes ne saute pas aux yeux de prime abord. Le souci d'un équilibre homme/femme a fait son chemin dans la société et, avec un certain retard, aussi dans l'Église. Les femmes sont désormais présentes à tous les niveaux, y compris au Vatican. Elles sont nombreuses à témoigner de la joie éprouvée en travaillant dans une relation de respect et de confiance avec un prêtre ou un évêque, où elles ont eu l'impression de parcourir ensemble le chemin de l'Évangile. Bien sûr, il y a aussi des témoignages où la collaboration entre laïcs et clercs se heurte à des incompatibilités d'humeur ou de caractère. Et puis, il y a la blessure profonde de tous ces abus, abus sexuels, abus de pouvoir et abus de conscience, qui montrent que quelque chose ne va pas dans l'Église, quelque chose qui se dérobe au regard mais que le cri des victimes oblige aujourd'hui à scruter de plus près.

---

## À PROPOS DE L'AUTEURE

Après avoir exercé près de dix ans comme avocate au barreau de Paris, Monique Baujard s'est tournée vers des études de théologie et a travaillé pour l'Église catholique en France et au niveau européen. De 2009 à 2015 elle a été, comme première femme, directrice du

Service national Famille et Société de la Conférence des évêques de France. Elle est aujourd'hui chargée d'enseignement à l'Institut catholique de Paris et elle est présidente des Amis de La Vie et membre du comité de pilotage de Promesses d'Église.

## Rapports personnels et fonctionnement institutionnel

Il est possible que la qualité des relations personnelles et l'« impression synodale » que génère le travail en commun au service de l'Évangile forment un écran qui empêche de voir les dysfonctionnements dans l'Église.

Après avoir assumé des responsabilités en paroisse, en aumônerie et comme chargée de mission à la CEF à partir de 1999, j'ai travaillé entre 2006 et 2009 à Bruxelles pour la COMECE et le diocèse de Bruxelles-Malines. Autant d'activités qui ont été l'occasion d'un travail constructif avec des évêques et des prêtres et qui m'ont permis de nouer de solides amitiés. En revenant en France, j'ai été nommée directrice du Service national Famille et Société de la CEF. Ce n'est qu'en exerçant cette dernière responsabilité, de 2009 à 2015, que j'ai commencé à sentir le poids de l'institution.

L'image d'une Église d'hommes s'est imposée à moi lorsque j'ai assisté pour la première fois à l'assemblée plénière des évêques à Lourdes en 2009. Avec deux observatrices de la CORREF,

nous étions les seules femmes dans une assemblée de plus de 120 personnes qui étaient toutes de sexe masculin, tous de noir vêtus, tous pairs, tous patrons et tous célibataires, ce qui colore (ou décolore) les échanges. Des hommes courtois et respectueux, que l'absence

PLUS DE 120 PERSONNES  
QUI ÉTAIENT TOUTES DE  
SEXE MASCULIN, TOUS DE  
NOIR VÊTUS, TOUS PAIRS,  
TOUS PATRONS ET TOUS  
CÉLIBATAIRES, CE QUI  
COLORE (OU DÉCOLORE)  
LES ÉCHANGES.

d'altérité ne semblait nullement troubler. La présence féminine était strictement délimitée. Il y avait l'accueil Notre Dame, où des femmes quasi-invisibles servaient à table, et la grotte où les évêques se rendaient en procession sous le regard admiratif des badauds. Marie était là, la femme parfaite car Vierge et Mère, un exploit difficile à égaler. Elle offre une présence féminine rassurante, purifiée de toute velléité séductrice et peu encline à contredire les hommes. Si mon inquiétude date de ce moment-là, il m'a fallu du temps pour en comprendre les raisons.

## Une coupure qui vient de loin

Un laïc en responsabilité à un certain niveau dans l'Église, qu'il soit homme ou femme, fait rapidement l'expérience que sa parole n'a pas le même poids que la parole d'un prêtre. Pire, l'institution instille le doute et fait croire aux laïcs qu'ils sont incapables de formuler avec justesse les positions de l'Église. Peu importe la formation théologique, les états de service ou sa nomination par la hiérarchie, la parole d'un laïc reste une opinion privée et seule la parole d'un prêtre ou d'un évêque engage l'institution. Les médias ne s'y trompent pas, ils refusent habituellement qu'un laïc s'exprime au nom de l'Église.

Cette situation est révélatrice d'une coupure qui vient de loin. L'Église a, au fil des siècles, concentré l'ensemble des pouvoirs et prérogatives dans la figure du prêtre. Par son ordination, il reçoit le « pouvoir » de célébrer

LA PAROLE D'UN LAÏC  
RESTE UNE OPINION  
PRIVÉE ET SEULE LA  
PAROLE D'UN PRÊTRE  
OU D'UN ÉVÊQUE ENGAGE  
L'INSTITUTION.

l'eucharistie, source et sommet de toute la vie chrétienne selon Vatican II (LG 11). Une scission s'est ainsi installée dans le Peuple de Dieu entre ceux qui célèbrent les sacrements et « savent » les choses de Dieu (*ecclesia docens*) et ceux qui reçoivent les sacre-

ments et doivent apprendre (*ecclesia discens*). Une situation à laquelle le pape François veut justement remédier dans le cadre de l'Église synodale qu'il appelle de ses vœux<sup>1</sup>. Cette coupure est toutefois solidement ancrée dans la mémoire collective non seulement des catholiques mais de toute la société. Pour l'historien Patrick Boucheron, les séparations induites par la doctrine sacramentelle de l'Église dans la réforme grégorienne ont provoqué un réaménagement de tous les pouvoirs dans la société dont l'influence perdue à ce jour<sup>2</sup>.

---

1. François, Discours du 17 octobre 2015, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du synode des évêques.  
2. Patrick Boucheron, *Ce que peut l'histoire*, Leçon inaugurale au Collège de France, Paris, Collège de France/Fayard, 2016, p. 37-40.

## Une concentration de pouvoirs préjudiciable

Le fait que l'autorité dans l'Église soit exclusivement liée à l'ordination presbytérale a des conséquences dommageables dans au moins trois domaines.

Cette situation est d'abord préjudiciable pour les femmes qui sont exclues des ministères. De ce fait l'Église, qui se veut Mère, ne s'exprime jamais par une voix féminine. Depuis vingt siècles, la prédication et toute la doctrine élaborée par l'Église sont de facture exclusivement masculine. Le Magistère, qui vante tant l'altérité comme la source de toute fécondité, peine à réaliser que cela pourrait aussi s'appliquer à l'Église. Donner aux femmes des responsabilités fonctionnelles est un premier pas nécessaire mais non suffisant. Il faut les associer à l'autorité de l'Église, leurs voix doivent pouvoir s'exprimer aussi au nom de l'Église. Cela oblige à détricoter le nœud formé entre ordination, pouvoirs et autorité. Mais ce n'est pas juste à cause des femmes qu'une telle réforme s'impose.

Le peu de poids accordé à la parole des laïcs a aussi une incidence négative sur l'annonce de l'Évangile. Mgr Gérard Defois a montré, il y a longtemps déjà<sup>3</sup>, comment le concile Vatican II a confié une véri-

LE PEU DE POIDS ACCORDÉ  
À LA PAROLE DES LAÏCS  
A AUSSI UNE INCIDENCE  
NÉGATIVE SUR L'ANNONCE  
DE L'ÉVANGILE.

table responsabilité à l'ensemble du Peuple de Dieu et a ouvert la porte à une expression de la foi par les laïcs, tout en verrouillant aussitôt cette liberté. Il a relevé très justement qu'une hiérarchie qui contrôle le langage et les savoirs de la foi ne laisse la place qu'à des élèves besogneux. En Église, les laïcs n'ont jamais acquis le statut d'interlocuteur. Leur parole peut être écoutée et respectée dans une relation personnelle mais n'a aucun poids institutionnel. Cela a tué toute créativité dans la réception de la foi alors que celle-ci est indispensable pour une transmission vivante de l'Évangile. Aujourd'hui, dire

---

3. Gérard Defois, « La constitution *Dei Verbum* et les fonctions sociales de l'Écriture », *Recherches de Science Religieuse* 63/4 (1975), p. 470-472.

la foi de l'Église oblige beaucoup à emprunter une langue étrangère pour manier des concepts inconnus. Dire l'amour de Dieu pour chaque homme et témoigner de la rencontre avec le Christ doit pouvoir se faire sans recourir à un vocabulaire technique (cf. *EG* 120). Reconnaître que « les croyants ont une intelligence des choses spirituelles » (*DV* 8) et conférer une certaine autorité à des expressions plus populaires de la foi est indispensable pour faire vivre l'Évangile dans la société.

Enfin, à cette minoration du rôle des laïcs et la sous-valorisation de leur parole correspondent une sacralisation de la figure du prêtre et de sa parole. C'est dans ce déséquilibre que le cléricalisme prend naissance et ouvre la voie à toutes sortes d'abus. Ce qui nous éblouit, c'est la Parole de Dieu. À ne pas confondre avec celui qui l'annonce ou la commente et qui n'en est que l'humble messenger. Ce cléricalisme, auquel peu ou prou nous avons tous participé, doit aujourd'hui impérativement disparaître pour que l'Église retrouve sa crédibilité. L'Église synodale qui se dessine pour demain invite, à partir de l'égalité baptismale, à se recentrer sur le service et l'écoute réciproques en se mettant ensemble, femmes et hommes, clercs et laïcs, à l'écoute de l'Esprit Saint. Des femmes et des hommes membres d'organisations catholiques, réunies dans le collectif Promesses d'Église, ont commencé à relever ce défi <sup>4</sup>. ■

---

4. Voir le site : <https://www.promessesdeglise.fr>.

# Résonances

## SYNODALITÉ, GOUVERNANCE ET INNOVATION

Jacques Leclerc du Sablon

Lorsque je suis arrivé il y a 45 ans à Lille pour mes études, le diocèse de Lille comptait plus de mille prêtres sur un territoire entièrement couvert par l'Église catholique très organisée, d'une part par un réseau paroissial serré et solide autour des curés, d'autre part par une pastorale vigoureuse en particulier de la Mission ouvrière. Aujourd'hui, il y a dix fois moins de prêtres. Entre-temps, le diocèse a fourni beaucoup d'efforts pour former des laïcs à différentes missions d'Église sans remettre en question le principe structurant des paroisses et des curés. Le diocèse de Lille – et sans doute aussi ceux de Cambrai et d'Arras – font en leur temps l'expérience qu'ont déjà faite bien des diocèses de France d'une certaine « désertification » des paroisses et de la rareté des prêtres.

La convocation en 2013 d'un synode provincial Lille-Arras-Cambrai a dit clairement son élan « pour la vie et la mission des paroisses ». Le pivot restait la paroisse. Mais alors, pourquoi un tel synode pendant deux ans ? Les actes du synode promulgués en 2016 donnent la réponse en un mot décliné en quatre facettes. Le mot clé est « la mission » :

- « S'orienter *complètement* vers la mission – Oser – Aller vers » ;
- « Pour que les paroisses soient encore plus proches des gens – Accueillir » ;
- « Pour que les paroisses soient des lieux de *communion vivante* – Recevoir – Partager » ;
- « Pour que les paroisses soient des *lieux de participation* – Appeler – Déléguer ».

Il n'est pas question de construire l'avenir sur la « terre asséchée » des paroisses mais de se renouveler, se réinventer dans ce cadre.

Le texte ci-dessous de Laurent Ulrich, l'archevêque de Lille, donne du contenu concret à ces quatre orientations. Il a été le message central de l'évêque au conseil diocésain de pastorale de 2019 sur le thème de la gouvernance.

Il m'a semblé que ce cheminement d'un grand diocèse, où la Mission de France a été et est encore peu présente, peut nourrir la réflexion qu'ouvre cette livraison de la *Lettre aux Communautés* sur la synodalité.

---

Plus qu'auparavant, depuis 50 ans, il y a une histoire synodale et conciliaire de l'Église qui retrouve et désire retrouver une pratique antique qui avait fini par devenir formelle : « En réalité, Église et synode sont synonymes ». (Saint Jean Chrysostome)

Tout cela peut paraître bien long à venir : il y a eu le vent bienfaisant du Concile Vatican II, le vent de synodes diocésains et du concile provincial, celui de la coresponsabilité prêtres-laïcs, des conseils et EAP... qui parfois s'essouffent, voire se vident de leur contenu, oublient leur mission d'être signe du Christ !

Mais cela ne nous a pas épargné le cléricalisme, selon le pape François, de prêtres et d'équipes de chrétiens qui parfois imposent dans leurs communautés des pratiques non justifiées :

- de (certains) curés qui se passent trop facilement de réunir leur EAP, leur CEP et font tout d'après leurs impulsions propres, spontanées ou calculées ;
- de (certaines) équipes de liturgie qui ne se renouvellent pas, ne laissent jamais les jeunes prendre leur part, avec leur mode d'animation ;
- de (certaines) équipes de funérailles qui imposent l'absence de prêtre ou d'eucharistie aux célébrations dans l'indifférence aux demandes de familles ;

- de (certains) responsables, prêtres et laïcs, qui recourent à des programmes de catéchèse qui ne sont pas recommandés par le diocèse : l'évêque, s'appuyant sur le travail et la compétence du service diocésain de catéchèse, en a promulgué plusieurs pour vivre une certaine forme de la communion dans l'annonce de la foi.

Attention ! En disant cela, je suis seulement malheureux que cela arrive réellement et que cela blesse des personnes, des familles qui, dès lors, nous approchent avec crainte.

Et je voudrais qu'ensemble nous soyons capables d'autres attitudes. L'écoute mutuelle n'est pas seulement une pratique de l'accompagnement individuel ou d'équipes (mouvements et associations) mais aussi une pratique nécessaire dans l'animation et la gouvernance de l'Église.

JE SUIS SEULEMENT  
MALHEUREUX QUE CELA  
BLESSE DES PERSONNES,  
DES FAMILLES QUI, DÈS  
LORS, NOUS APPROCHENT  
AVEC CRAINTE.

Le pape François a dit, dans un grand discours sur la pratique synodale (17 octobre 2015) : « Chacun à l'écoute des autres et tous ensemble à l'écoute de l'Esprit Saint ».

Pour chercher ensemble ce qui est bon pour la mission de l'Église auprès des pauvres, des familles et des jeunes, à travers la proximité, la communion dans le Seigneur et la participation de tous, j'attends donc du conseil diocésain de pastorale :

- que nous cherchions les voies pour faire tomber les peurs d'être dépassés par des querelles de pouvoir, sous prétexte de bien tenir notre mission ;
- autrement dit : que nous devenions de plus en plus lucides, chacun, sur les stratégies cachées, pour garder notre pouvoir, même au nom du service que nous avons à rendre ;

- que nous nous souvenions du concile Vatican II et du concile provincial au cours duquel j'ai rappelé à chaque session que nous avons besoin de dépasser les conflits de pouvoir pour être de vrais témoins d'un Évangile de paix : nous ne sommes pas seuls au monde et l'Église n'est pas seulement dans « ma » paroisse ou dans « notre » groupe chrétien ;
- que jamais nous ne devenions, pour des raisons de pouvoir, des obstacles à la découverte de la vérité profonde de la vie de chacun, des obstacles à la rencontre du Christ : cette rencontre est la raison d'être de l'Église que nous sommes ;
- autrement dit : que nous acceptions de compter sur les autres pour trouver, avec eux et jamais sans eux, les voies qui permettent à ceux qui cherchent le Seigneur ou, déjà, un sens à leur vie, d'être accueillis, écoutés, aidés, accompagnés ;
- que l'on ne se contente jamais du point de vue des utilisateurs réguliers de l'Église mais aussi de celui de ceux qui n'y sont pas (encore), parce que pour eux est faite l'annonce du salut que Dieu nous donne en Jésus-Christ. ■

† Laurent Ulrich, Archevêque de Lille

# Bulletin d'abonnement ou de réabonnement

à renvoyer à :

MISSION DE FRANCE / LETTRE AUX COMMUNAUTÉS – BP 101 – 94171 LE PERREUX-SUR-MARNE CEDEX

Nom .....

Prénom ..... Année de naissance .....

Adresse .....

.....

.....

Code postal ..... Ville .....

E-mail .....

Téléphone .....

Abonnement \*  Réabonnement \*

\* Mettez une croix dans les cases correspondantes

• Lettre aux Communautés  ordinaire : 40 €  de soutien : 45 €

• Offre pour les moins de 35 ans non abonnés  20 €

Je fais un don de :

..... €

Joindre au bulletin, votre chèque, libellé à l'ordre de «MDF - Lettre aux Communautés».

Les chèques de don doivent être séparés de ceux correspondant au réabonnement. Faire deux chèques séparés.

Ci-joint un chèque de : ..... €

## Legs : Le don de la vie... en héritage

La Mission de France est habilitée à recevoir des dons, donations, legs et assurances vie.

Pour que continue la présence d'Église qu'assure la Communauté Mission de France dans le monde d'aujourd'hui, vous pouvez léguer

tout ou partie de vos biens, étant respectés les droits des héritiers réservataires.

Association diocésaine, la Mission de France est exonérée de tous droits de mutation, que ce soit au titre d'une succession ou d'une donation.

N'hésitez pas à contacter l'économe de la Communauté  
Mission de France : Père Daniel Chouin au 01 43 24 79 58

## LETTRE AUX COMMUNAUTÉS

**Communauté Mission de France**

**BP 101 - 3, rue de la Pointe - 94171 Le Perreux-sur-Marne Cedex**

**Tél:** 01 43 24 95 95 **Fax:** 01 43 24 79 55 **Courriel:** [secretariat@missiondefrance.fr](mailto:secretariat@missiondefrance.fr)

**Site:** [www.missiondefrance.fr](http://www.missiondefrance.fr)

**Directeur gérant:** Henri VÉDRINE **Responsable:** Nicolas RENARD

**Comité de rédaction:** Henri VÉDRINE, Nicolas RENARD, Dominique DEVISSE, Michel GROLLEAUD, Bernard MICHOLLET, Guy PASQUIER, Patrick ROYANNAIS, Isabelle SALEMBIER, Gersende de VILLENEUVE, Matthieu FONTAINE **Relecture:** Michel GROLLEAUD

**Abonnements:** Secrétariat Mission de France **Photos:** Communauté Mission de France

**Réalisation:** Agence Kaolin - 123, rue du Cherche-Midi - 75015 Paris - [agencekaolin.com](http://agencekaolin.com)

**Secrétaire de rédaction:** Magali REBEAUD **Conception graphique:** Mathilda OUDIZ

**Mise en pages:** Émilie CARO **Correction:** Cécile BENOISTON

**Impression:** Chevillon, Sens (89) - Dépôt légal n° 469 / N° commission paritaire: 1121 G 85660

---

Mettre en avant le baptême, c'est croire que chacun, au titre des sacrements de l'initiation, est habilité à prendre la parole pour dire ce qu'il croit juste ; que chacun doit être écouté, que sa parole doit être prise en compte et entrer dans la symphonie des multiples paroles.

Éric Boone

---



Communauté Mission de France  
BP 101 - 94171 Le Perreux-sur-Marne Cedex  
Tel : 01 43 24 95 95 - Fax : 01 43 24 79 55  
[secretariat@missiondefrance.fr](mailto:secretariat@missiondefrance.fr) - [missiondefrance.fr](http://missiondefrance.fr)